

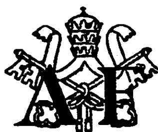



Cres Cat Scientia
Vita Excolatur

ABBÉ E. LITOU

L'Édifice de la Morale Évangélique

(D'après les paroles mêmes de N.-S. J.-C.)



AVIGNON
MAISON AUBANEL FRÈRES
IMPRIMEURS DE N. S. P. LE PAPE

L'ÉDIFICE

DE LA

MORALE ÉVANGÉLIQUE

Nihil obstat :

Eug. Meslet,
Censor.

Imprimatur :

Angers, le 5 septembre 1913.

✝ Joseph,
Évêque d'Angers.

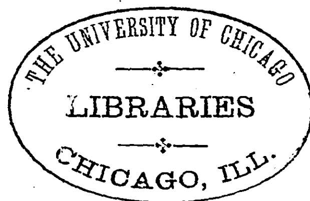
ABBÉ E. LITOU

L'Édifice
de la
Morale Évangélique

(D'après les paroles mêmes de N.-S. J.-C.)



AVIGNON
MAISON AUBANEL FRÈRES
IMPRIMEURS DE N. S. P. LE PAPE


THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARIES
CHICAGO, ILL.

PROLOGUE

C'est, épars çà et là dans l'Evangile, que nous trouvons les préceptes et les conseils de la morale du divin Sauveur ; point d'ordre apparent, point de lien visible qui les relie ; ils sont jetés au hasard des circonstances. C'est qu'en effet le Maître n'entendait pas composer un traité de Morale ; il n'avait qu'un souci : distribuer le pain de sa parole à tout venant, à toute heure, selon les besoins particuliers de chacun.

Mais, sous cet enseignement qui paraît décousu, on découvre, à la réflexion, dans les profondeurs du texte, un corps de doctrine qui se déroule d'après un plan défini et parfaitement coordonné, tout le long du récit évangélique et s'achève à la dernière page. Interprète autorisé de la loi du Sinaï, Jésus prend les commandements divins, signale les abus que le temps et les passions humaines y ont introduits, les débarrasse de ces scories et les rend à leur

pureté primitive. Puis, sur le Décalogue, il élève les sommets de sa perfection évangélique, qui porte l'âme sur des hauteurs sublimes et la font vivre d'une vie toute céleste.

De l'ensemble de cette morale, il se dégage un édifice spirituel, magnifique et puissant, assis sur une base inébranlable, se dessinant en lignes harmonieuses et grandioses, couronné d'un faîte qui tient plus au ciel qu'à la terre.

Cet édifice, nous le considérons quelques instants dans l'esquisse qui suit; distinguant les différentes parties qui le composent, nous en décrivons, à larges traits, et la base qui le soutient, et le corps qui le constitue, et le couronnement qui le termine. Cette triple description fera le partage de cet opuscule.

Notre but, dans ces pages, est de rechercher et de reproduire le cadre dans lequel se meut la morale du Sauveur, et, par ce moyen, de donner aux esprits peu initiés à la connaissance de l'Evangile la clef qui leur en ouvre l'intelligence, et qui leur permet d'en saisir tout le sens et la portée. Puisse ce désir se réaliser !

PREMIÈRE PARTIE

La Base de la Morale évangélique

Cette base, Jésus l'indique et la précise lui-même, sur une question que lui pose un docteur juif à ce sujet.

Aux approches de la troisième Pâque, durant les derniers jours de sa vie mortelle, Jésus aimait à se tenir au centre même de la religion juive, dans le temple de Jérusalem : là, il se trouvait plus à l'aise pour prêcher les foules qui le recherchaient, avides de sa parole. Les chefs religieux de la nation essayaient d'entraver sa prédication et d'arrêter l'élan qui entraînait les masses à sa suite. Des docteurs de la loi se succédaient tour à tour, lui tendant des pièges et lui posant des questions captieuses : à chacune d'elles, le Sauveur eut une réponse si lumineuse que tous les auditeurs étaient dans l'admiration et que plusieurs Scribes ne purent s'empêcher d'applaudir, disant : « Maître, vous avez bien parlé. »

Un jour, l'un d'eux, émerveillé, s'avança, et, plein de respect : « Maître, dit-il, quel est, à votre avis, dans notre religion, le premier et principal commandement ? »

Ce Scribe priait Jésus de l'éclairer et de se prononcer sur ce sujet si grave. Egaré par les arguments spécieux des Pharisiens, plus d'un bon esprit de cette époque se posait ce problème, et se demandait, avec anxiété, quelle était la partie essentielle de la morale, quelle était la base même de la loi sinaïtique ?

Le Sauveur n'hésita pas à se prononcer. Jetant les yeux sur les sentences que les Pharisiens se faisaient une gloire d'inscrire sur leurs habits et sur leur front, il répondit par la lecture de l'une d'elles, prise du *Deutéronome :* « Ecoute, ô Israël : le Seigneur, ton Dieu, est le seul Dieu. Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toute ton âme, de toutes tes forces. Tel est, remarqua-t-il, le premier et principal commandement. » — Puis, il ajouta, empruntant un passage du *Lévitique :* « Il en est un second qui ressemble au premier : « Tu aimeras le prochain comme toi-même. » Aucun commandement n'est plus grand que ces deux-là; en eux est renfermée toute la loi, ainsi que les Prophètes. » *(Marc,* XII, 28-32; *Matt.,* XXIII, 33-40).

C'était affirmer d'une façon bien nette et catégorique que ce double commandement « d'aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi même » formait la base et le fondement de la loi religieuse, car, dit-il : « Aucun commandement n'est plus grand que ces deux-là; *en eux est renfermée toute la loi, ainsi que les Prophètes.* »

Cette réponse satisfit pleinement le Scribe; le problème, qui le tourmentait, était résolu, il connaissait désormais la partie essentielle et fondamentale de la loi du Sinaï. Aussi, plein de joie : « Fort bien ! Maître, vous avez dit la vérité; il n'y a qu'un seul Dieu, et il ne peut y en avoir plusieurs. » Puis, épelant un à un chaque mot du commandement pour en mieux savourer le sens : « Et il faut l'aimer de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son âme, de toutes ses forces. En outre, aimer le prochain comme soi-même, cela vaut mieux que tous les holocaustes et que tous les sacrifices. »

Cette dernière parole indique un esprit d'élite : le Sauveur la souligne de son approbation, en disant : « Vous aussi, vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. » Elle est l'écho des âmes droites et fidèles de ce temps-là, ainsi que de la saine doctrine qui régnait encore en maints endroits d'Israël.

Donc, sur ce point capital, la pensée du Sauveur est très claire, la loi religieuse d'alors se résume en ces deux préceptes d'aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même. C'est l'enseignement de Jésus ; c'est aussi l'enseignement de Moïse dans le *Deutéronome* et le *Lévitique*.

Il est consolant de constater qu'en un sujet si grave, Jésus et Moïse se donnent la main et tiennent le même langage, que les chefs de l'Ancien et du Nouveau Testament sont en parfait accord et assignent à leur loi morale la même base et le même fondement.

Du reste, si l'on considère le sens général du Décalogue, il est manifeste que ses dix commandements se trouvent condensés et réunis en ces deux préceptes fondamentaux. Ainsi, par exemple, sans un profond amour de Dieu, comment observer les trois premiers commandements ? Comment, sans cet amour, pourrions-nous offrir au Souverain Maître du monde l'hommage de nos adorations, entourer de respect son saint nom, sanctifier le jour qu'il s'est réservé ? Même réflexion doit se faire sur les sept autres commandements, qui regardent le prochain. Comment les observer si le cœur reste froid à son égard ? Sans l'amour du prochain, comment honorer convenablement son père et sa mère ? comment respecter en autrui les droits essentiels qui lui

appartiennent, droit à la vie individuelle, droit à la vie de la race, droit à la propriété, droit à la réputation, droit au mariage ? De toute évidence, sans la base de ce double amour : ni les droits de Dieu, ni les droits du prochain ne peuvent être suffisamment sauvegardés.

Ici se présente une réflexion importante qui appelle notre attention, ce double amour non seulement sert de base à la morale chrétienne, mais il sert aussi de première assise à la morale naturelle. En effet, aux yeux de la saine raison, en dehors de Dieu et du prochain, quels autres êtres sont vraiment dignes de notre affection ? Une distance trop grande nous en sépare, la distance de l'intelligence à la brute, de l'esprit à la matière ; nous sommes placés trop haut, eux sont trop bas ; pour les aimer, nous devons nous rabaisser en quelque sorte, presque nous avilir. Au contraire, aimer notre prochain, c'est nous tenir à notre niveau, le niveau humain. Aimer Dieu, c'est mieux encore ; c'est nous élever, c'est monter vers une sphère supérieure, c'est mettre en contact l'esprit imparfait qui est en nous avec l'esprit parfait et infini qui est en Dieu. Sans doute, il n'est pas défendu d'accorder quelques caresses aux êtres inférieurs, puisque nous leur touchons par quelque côté de nous-mêmes, mais ces caresses doivent être relevées et ennoblies par l'amour de Dieu et du

prochain qui règne dans notre cœur. C'est ainsi donc que ce double amour est à la base de tout l'ordre moral, soit chrétien, soit naturel.

Mais, pour mettre plus en lumière la physionomie de ces deux amours, précisons quelques détails.

1° *Et d'abord dans quel ordre se disposent-ils l'un vis-à-vis de l'autre?*

Cet ordre, le Sauveur l'indique lui-même dans ses paroles citées de l'Evangile. Parlant du commandement d'aimer Dieu, il dit : « Voilà le *premier* et principal commandement. » Parlant du commandement d'aimer le prochain, il dit : « Il en est un *second* qui ressemble au premier »....

Ces mots indiquent bien l'ordre qui règne entre ces deux commandements; il y a le premier, il y a le second. Au premier est accordé le premier rang, au second le rang inférieur : tel est l'ordre, telle est l'harmonie qui préside à ces deux préceptes.

Du reste, rien n'est plus juste et plus rationnel. Dieu, en effet, n'est-il pas le premier de tous les êtres, l'Etre par excellence, parfait, infini, doué d'une sagesse incomparable et d'une puissance sans rivale? N'est-il pas le

Créateur et le Maître de l'univers, le Bienfaiteur universel qui répand, à pleines mains, ses dons et ses faveurs sur toutes les créatures du ciel et de la terre ? A lui donc revient, de droit, le principal amour, à lui est réservé le parfum le plus pur de nos affections. Quant au prochain, si nous le comparons à Dieu, il n'est, en réalité, qu'un être chétif et impuissant, rempli de misères et d'imperfections, sujet à l'erreur, enclin au mal, éphémère comme les fleurs et les plantes qu'il foule à ses pieds. Il est donc juste qu'il n'obtienne que le second rang et reçoive, de notre part, de moindres témoignages d'affection.

Agir autrement et mettre l'homme avant Dieu c'est renverser les rôles, troubler le bon ordre, et, par une suite fatale, occasionner des maux nombreux; c'est aussi obscurcir l'esprit humain en lui faisant confondre les notions élémentaires de principal et de secondaire, de Créateur et de créature, de cause et d'effet. Hélas ! de ce spectacle attristant nous sommes les témoins en France : que de misères n'a-t-il pas déjà engendrées, et que de ruines ne prépare-t-il pas pour l'avenir !

2° *Quel est le siège de ces deux amours ?*

Leur siège n'est autre que le cœur humain. Les termes employés dans l'Evangile le disent

assez : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur. » — « Tu aimeras le prochain comme toi-même. » Est-il possible d'aimer autrement qu'avec le cœur ? C'est donc dans les profondeurs intimes de notre cœur que ces deux amours prennent leur source, là qu'ils habitent, grandissent et se développent. de là qu'ils s'échappent au dehors et s'épanouissent en une magnifique floraison de bonnes actions.

L'amour qui ne reposerait que sur les lèvres et résiderait dans les *seules* paroles, n'aurait rien de vrai et de sincère; il serait purement théâtral, entièrement de commande et de façade; il n'aurait aucune valeur et ne mériterait nullement notre approbation et notre poursuite; il ressemblerait à celui des Pharisiens, qui se montre beau au dehors, et qui, au dedans, ne renferme que vice et corruption. Ce genre d'amour déplairait souverainement aux hommes, mais il déplairait surtout à Dieu, qui, sur toute chose, regarde et estime le fond du cœur.

D'ailleurs un amour qui ne sortirait pas de cette source, peut à peine se concevoir, encore moins peut-il se pratiquer.

3° *Dans quelle limite et mesure devons-nous aimer Dieu et le prochain ?*

Cette limite, cette mesure, le texte évangélique nous la donne : « Tu aimeras le Seigneur,

ton Dieu, *de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, de toutes tes forces.* » Voilà la limite de l'amour de Dieu. En d'autres termes, la limite d'aimer Dieu, c'est comme le précise le Sauveur, de l'aimer plus que nos biens, plus que nos père et mère, nos frères et sœurs, plus même que notre vie. (*Matt.*, x, 37; *Luc*, xiv, 26). Sans doute il nous permet de nous pencher vers les créatures et de leur accorder quelques affections, mais Dieu entend se réserver les élans les plus vifs, les accents les plus forts, les embrassements les plus exquis En tout et partout, il veut tenir le premier rang; cela est juste, cela est équitable, cela dérive de ses perfections infinies, ainsi que de ses droits de Créateur et de souverain Maître du monde entier.

« Tu aimeras le prochain comme toi-même », c'est-à-dire à l'égal de toi-même, comme un autre toi-même : voilà la limite et la mesure d'aimer le prochain. En effet, tous les hommes descendent de la même origine et ont Dieu pour Père commun; tous sont membres de la même famille, placés sur le même globe terrestre, parcourant les mêmes étapes, destinés à la même fin. N'est-il pas rationnel qu'ils se regardent comme des frères et qu'ils s'aiment entre eux comme d'autres eux-mêmes ?

Cette doctrine, au temps du Sauveur, était universellement admise; pas un Scribe ou

Prêtre qui ne l'enseignât, pas un Pharisien qui eût osé la combattre ou la révoquer en doute. Sans en modifier la substance, Jésus va cependant la purifier d'une certaine erreur et la redresser. Ecoutons sa parole : « Les Anciens disaient : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez vos ennemis. Eh bien ! moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. » *(Matt.,* v, 43).

D'après ce texte, les Anciens établissaient une distinction sur le mot prochain ; il y avait prochain et prochain, l'un qui nous était uni par de bons rapports et que nous devions aimer, l'autre dont la rancune ou l'inimitié nous séparait et que nous pouvions haïr. Jésus abolit cette distinction et met tous les hommes sur le même pied ; il veut qu'amis et ennemis s'entourent d'une égale affection ; et, comme pour aimer ses ennemis, il y a une difficulté spéciale à surmonter, il donne un ordre, il érige un précepte particulier qui commande d'aimer ses ennemis et de leur faire du bien.

Et cet amour, il ne veut pas qu'il soit fictif, de pure forme, sans réelle sincérité ; écoutez plutôt : « Lorsque vous présentez votre offrande devant l'autel et que vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre

vous. laissez-là votre offrande, et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère. La réconciliation une fois faite, vous reviendrez présenter votre offrande. » *(Matt.,* v, 24-25). Dans ces paroles, Jésus demande une démarche positive de réconciliation et de pardon : une démarche libre est bien quelque chose de vrai, de réel et de sincère, elle n'a rien de fictif surtout lorsqu'elle est faite devant les autels, devant Dieu et sa conscience.

Cette réconciliation et ce pardon, ce n'est pas une fois, sept fois même, qu'ils doivent se faire, mais septante fois sept fois *(Matt.,* XVIII, 21-23), c'est-à-dire toujours, sans cesse, tant que la malice n'abuse pas de ces pardons multipliés.

4° *Sous quelle forme doit se montrer notre amour de Dieu et du prochain ?*

Envers Dieu, il doit être filial, celui d'un enfant envers son père. Dieu, en effet, n'est-il pas le meilleur des pères ? Ne répand-il pas sur nous plus de bienfaits qu'aucun père charnel ? C'est lui qui nous procure, dans la nature, les aliments qui soutiennent notre existence, l'habit qui nous protège du froid, la demeure qui abrite les joies familiales; c'est lui qui nous a préparé, dans la religion, les lumières qui éclairent nos actes et guident

notre conduite, les énergies qui raniment le courage et vivifient les âmes.

Aussi, dans son Evangile, le Sauveur veut-il que nous donnions constamment à Dieu le doux nom de père · « Lorsque vous priez Dieu, dit-il à ses Apôtres, dites : Père, que votre nom soit sanctifié. » (*Luc*, xi, 1-4). Et, dans le sermon sur la montagne : « Pour vous, lorsque vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, fermez-en la porte, et, seul devant votre Père qui voit dans le secret. dites : Notre Père, qui êtes aux cieux. » (*Matt.*, v, 5-15).

Et ce Père qu'est Dieu n'habite pas la terre comme les autres pères, mais le ciel ; et il est auteur de tous les autres pères, et il renferme en lui-même toute leur bonté et toute leur puissance. Et puis, ce n'est pas le Père d'une seule famille, d'un seul peuple, mais de toutes les familles et de tous les peuples répandant indistinctement partout les bienfaits de son soleil vivifiant et de sa pluie fécondante.

Envers le prochain, notre amour doit être fraternel, celui d'un frère envers son frère. En effet, tous les hommes, ayant au ciel le même Père commun, sont par là même des frères, et doivent s'aimer comme tels. En cela, ils doivent imiter leur Père céleste qui étend également son amour et ses bienfaits sur tous les hommes ; ils doivent se montrer les dignes

fils d'un tel Père et paraître parfaits comme leur Père du ciel est parfait. *(Matt.*, v, 45-48).

A Dieu donc donnons un amour filial et au prochain un amour fraternel.

5° *Quand devons-nous donner à Dieu et au prochain des preuves de notre amour ?*

Envers Dieu, ces preuves doivent être quotidiennes, incessantes, de tous les instants, car Dieu ne cesse pas un seul moment d'être notre Créateur et notre Maître, et de répandre sur nos têtes toutes sortes de bienfaits temporels et spirituels; son soleil et sa pluie nous procurent les biens qui servent à notre subsistance; sa loi sainte nous trace le chemin que nous avons à suivre pour pratiquer la vertu et fuir le vice, ainsi que pour arriver au salut éternel.

La preuve la meilleure et la plus agréable que nous puissions lui donner, c'est d'accomplir en toute chose sa divine volonté et d'observer avec exactitude chacun de ses commandements.

Au prochain, c'est lorsqu'il est dans la peine et le malheur, que nous lui devons des preuves de notre amour; par exemple, lorsque la maladie ou la pauvreté l'éprouvent, que les chagrins ou les revers l'accablent, et surtout lorsqu'une indigence spirituelle réduit son

âme à un état lamentable. C'est non seulement au corps, mais encore et principalement à l'âme que nous sommes tenus de porter secours.

Visiter les malades et les prisonniers, procurer aux miséreux la nourriture, le vêtement, l'abri, offrir l'hospitalité aux étrangers et, d'une façon plus commune et plus pratique de nos jours, faire l'aumône aux pauvres, tels sont les principaux moyens de prouver au prochain notre amour. Ces moyens, le Sauveur les indique dans l'Evangile lorsqu'il dit à propos du jugement dernier : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais sans habit, et vous m'avez revêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venu me consoler. »

Et le Sauveur condamne aux feux éternels tous ceux qui ne portent pas de semblables secours au prochain malheureux. (*Matt.*, xxv, 34-46).

Voilà dans quelles circonstances nous avons l'obligation de donner à Dieu et au prochain des preuves de notre amour.

Telle est en résumé la base de la morale évangélique, telles sont les précisions que nous avions à donner sur sa physionomie générale. On le voit, elle plonge ses racines bien avant

dans la natnre même des choses; au fond et en réalité, elle n'est que le cœnr et l'essence de toute morale vraiment sérieuse et digne de ce nom. De ce fait elle est forte, puissante, inébranlable, et, sur son appui, on peut édifier sans crainte; en suivant les contours de sa forme et de sa structure, l'édifice participera de sa solidité et s'élèvera vers le ciel, défiant les orages et les tempêtes, les siècles et les fureurs humaines.

Après la base, examinons le corps de l'édifice.

DEUXIÈME PARTIE

Le Corps de la Morale évangélique

Dans sa réponse au docteur juif, Jésus nous indique la base de sa morale; dans quel autre endroit de l'Evangile nous marque-t-il le corps de cette même morale ?

Nous savons, d'une façon générale, que le corps de sa morale n'est pas placé en dehors de la loi sinaïtique, puisqu'il est venu parfaire et compléter cette loi et non la détruire. (*Matt.*, v. 17). Pour le découvrir cherchons dans le texte sacré.

« Un jour, le Sauveur se trouvait en Pérée, sur les bords du Jourdain, lorsqu'un jeune homme riche accourut vers lui, et, fléchissant le genou : Bon Maître, dit-il, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?

— « Pourquoi m'appeler bon, remarque Jésus, nul n'est bon, si ce n'est Dieu seul. Puis répondant à la question posée : Pour

avoir la vie (éternelle), observe les commandements.

— « Lesquels ? demande le jeune homme.

— « Tu les connais, répondit Jésus.... Tu ne tueras point, tu ne commettras point d'adultère, tu ne déroberas pas, tu ne porteras pas de faux témoignages, honore ton père et ta mère; aime le prochain comme toi-même.

— « Cela, Maître, je l'ai pratiqué depuis mon enfance.

« En entendant ces derniers mots, Jésus jeta sur lui un regard plein d'affection. Puis il ajouta : Si tu veux être parfait, vends ce que tu possèdes, et donnes-en le prix aux pauvres. De la sorte tu te prépareras un trésor dans le ciel. Puis viens, et suis-moi. » *(Matt.*, XIX, 16-22).

Dans ce passage se remarquent deux pensées, l'une qui a trait à la vie éternelle, c'est-à-dire au salut, l'autre qui a trait à la perfection. La première fait l'objet de la question du jeune homme : « Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? »

En répondant au jeune homme, Jésus déclare que, pour obtenir la vie éternelle, c'est-à-dire faire son salut, il faut observer les Commandements du Décalogue, et il en cite une bonne moitié à l'appui de sa parole.

A l'observation de ces commandements est attachée la vie éternelle. Là est donc bien le

corps de la morale, de celle au moins qui est exigée et nécessaire.

Or les Commandements du Décalogue, tels qu'ils sont sortis des mains de Dieu sur le Sinaï, se divisent en deux Tables : la première regarde les devoirs envers Dieu, la deuxième les devoirs envers le prochain ou l'homme en général. Prenant tour à tour chacune de ces deux Tables, nous allons expliquer le sens des devoirs qu'elles renferment, et nous dirons en même temps, en le soulignant, le degré de perfection que le Sauveur leur a apporté.

De là, deux chapitres.

CHAPITRE I

Première Table

La première Table expose les devoirs que les hommes doivent à Dieu. Naturellement elle s'appuie sur le grand précepte de l'amour de Dieu qui lui sert de base.

Les trois commandements qu'elle contient s'harmonisent et se complètent l'un l'autre. Le premier place Dieu dans le cœur par l'hommage de l'adoration. Le second le place sur les lèvres par le respect dû à son saint nom. Le troisième le place dans notre conduite extérieure et publique par la sanctification du jour qui lui est réservé.

Dans l'édifice dont nous avons parlé, ces trois commandements forment comme un sanctuaire vers lequel convergent les autres parties et où Dieu se plaît à converser avec ses fidèles serviteurs. Là, le cœur l'adore, la bouche bénit son nom sacré, la vie extérieure publie solennellement l'éclat et la gloire de sa souveraine majesté.

Aussi Moïse dans sa législation et le Sauveur dans son Evangile accordent-ils à cette

première Table toute leur préférence. Ils insistent tous les deux sur son exacte observation, le premier peut-être trop dans le sens de la lettre morte, le second dans un esprit beaucoup plus élevé et vivifiant.

Voici le premier commandement qui établit le règne de Dieu dans le cœur.

ARTICLE PREMIER

PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU : « *Je suis le Seigneur, votre Dieu. Vous n'aurez pas de dieux étrangers en ma présence; vous ne les adorerez point, et ne leur rendrez point un culte.* »

Ne pas adorer les dieux étrangers et les idoles, mais n'adorer que le seul vrai Dieu, voilà le commandement indiqué par ce texte.

Le sens du mot « adorer », dans l'enseignement catholique, est parfaitement défini; il veut dire reconnaître le souverain pouvoir et le domaine suprême que Dieu possède sur toute créature. Ce souverain domaine, il le tient de sa qualité d'Auteur et de Créateur de l'univers. C'est lui qui a fait le ciel et suspendu sur nos têtes le soleil et les milliers d'étoiles qui nous éclairent; il est donc le maître de tout ce qui est au ciel. C'est lui qui a fait la terre, et semé à sa surface les plantes

qui la décorent, les animaux qui y répandent la vie, l'homme qui en est la gloire; il est donc le maître du globe terrestre, ainsi que de tous les êtres qui l'habitent. Reconnaître à Dieu ce droit suprême sur le ciel et sur la terre, c'est l'adorer.

Il y a plusieurs façons d'adorer. Manifester au dehors, par des démonstrations extérieures, le sentiment intime que l'on ressent devant la majesté divine; par exemple, se prosterner devant les autels, réciter à haute voix des prières publiques, publier sa profonde misère devant la toute-puissance de Dieu, c'est une première façon d'adorer, c'est l'adoration extérieure, où le corps prend une part principale et prépondérante. Il en est une autre qui consiste surtout à abaisser devant Dieu son âme avec toutes ses facultés et tout le cortège des sentiments du cœur, à s'anéantir devant lui dans le sanctuaire de sa conscience, sans autre témoin que les Anges du ciel, cela s'appelle l'adoration intérieure.

Celle-ci est préférable à celle-là, car elle sort, non de la surface, mais des profondeurs de notre être, elle est l'expression certaine et véritable des sentiments qui nous animent. Elle doit être aussi la source et la cause de l'autre, et une adoration extérieure, qui prendrait ailleurs son origine, serait sans valeur ni mérite devant Dieu.

Au temps de Moïse et de la religion juive, l'adoration extérieure domine. Elle se manifeste par des cérémonies cultuelles, qui laissent une très large part aux gestes et aux symboles. Avec les siècles, cette forme d'adoration dégénère, elle revêt un aspect théâtral, qui, loin d'être l'expression des sentiments de l'âme, n'en est que la parodie et l'hypocrisie, elle fait des Pharisiens et autres Juifs de cette école, selon l'énergique parole du Sauveur, des sépulcres blanchis, remarquables par leur beauté extérieure, mais remplis, à l'intérieur, de pourriture et de corruption. (*Matt.*, XXIII, 27).

A l'époque du Sauveur, l'adoration perd son caractère formaliste, grâce aux coups que lui porte le divin Maître, grâce à l'enseignement si net et si frappant qu'il donne sur ce sujet. Elle redevient vraiment intérieure et sincère; elle vivifie de nouveau les âmes, inspire les sentiments, agit sur la conduite et redonne au fidèle la sève spirituelle dont l'avait privé le culte judaïque.

Dans l'une de ses paraboles évangéliques, Jésus met en regard les deux sortes d'adoration, et, par ce moyen, montre la différence qui les sépare.

« Deux hommes montèrent au temple pour prier; l'un était Pharisien et l'autre publicain.

« Le Pharisien se tenait debout, et disait en lui-même : « Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni comme ce publicain ! Moi, je jeûne deux fois la semaine, et je donne la dîme de tout ce que je possède. »

« Le publicain, lui, se tenait éloigné; il n'osait lever les yeux, et il se frappait la poitrine, disant : « Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur. » (*Luc*, XVIII, 9-13).

Voilà le tableau qui peint les deux sortes d'adoration. Le Pharisien représente la première sorte, celle qui se vante, s'élève au-dessus des autres, se complaît en ses propres mérites, et qui, loin de s'abaisser devant Dieu, semble lui dire : « Mon Dieu, vous êtes heureux de me posséder au nombre de vos fidèles, pour l'honneur et la gloire de votre religion. » Le publicain représente la seconde, celle qui reconnaît devant Dieu sa misère, avoue ses torts et s'écrie dans l'angoisse de son âme : « Seigneur, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. »

La meilleure, la plus vraie des deux, chacun la reconnaît et la distingue. C'est celle aussi qu'applaudit et que préfère le Sauveur : l'adoration et la prière du publicain.

Cet enseignement ne suffit pas à Jésus; dans un autre endroit, il explique et définit

quel doit être le sens de l'adoration. Nous ne résistons pas au plaisir de citer, quoique un peu longue, cette page presque tout entière.

« C'était en Samarie. Jésus, fatigué de la route, s'était assis sur le bord du puits de Jacob, pendant que ses Apôtres étaient allés à la ville faire des provisions.

« Survint une femme de Samarie qui portait une amphore pour puiser de l'eau.

« Jésus lui dit : « Donne-moi à boire. »

« Etonnée, cette femme répondit : « Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis une femme de Samarie. Les Juifs n'ont pas de relations avec les Samaritains. »

— « Si tu connaissais le don de Dieu, reprit Jésus, ainsi que celui qui te demande à boire, peut-être lui aurais-tu fait toi-même cette demande; et il t'aurait donné une eau vive... qui étanche à jamais la soif et devient une source qui jaillit jusqu'à la vie éternelle.

— « Seigneur, s'écria la femme, donnez-moi de cette eau afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus ici puiser à ce puits.

— « Va, dit Jésus, appelle ton mari, et reviens ici.

— « Je n'ai pas de mari, fit-elle.

— « C'est vrai, remarque Jésus, tu n'as pas de mari. Tu en as eu cinq, et celui avec lequel

tu vis présentement, n'est pas ton mari : en cela tu dis vrai. »

Confuse, la Samaritaine ajoute : « Seigneur, je vois que vous êtes un prophète. » (Puis, changeant de conversation). « Nos pères ont *adoré* ici sur la montagne; mais vous, les Juifs, vous dites que c'est à Jérusalem qu'il faut *adorer*.

— « Femme, crois-moi; l'heure est proche où ce ne sera ni sur cette montagne, ni à Jérusalem, que vous *adorerez* le Père. Vous adorez, vous, ce que vous ne connaissez pas; nous adorons, nous, ce que nous connaissons, car le salut doit venir des Juifs. Voici que l'heure arrive, elle est déjà arrivée, où les vrais adorateurs *adoreront le Père en esprit et en vérité*. Ce sont de tels adorateurs que recherche le Père : Dieu est *esprit*, et il veut que les fidèles *l'adorent en esprit et en vérité.* » *(Joan.*, IV, 5-42).

N'affaiblissons pas par nos considérations humaines la beauté et la justesse de la parole divine. Dieu est *esprit;* il veut être adoré en *esprit et en vérité :* telle est la forme profonde et véritable de l'adoration.

Que nous sommes loin de la conception pharisienne de l'adoration, forme purement extérieure, démonstrative et vantarde ! Celle-ci, au contraire, plonge ses racines dans les profondeurs de l'âme pour s'épanouir

au dehors en sentiments très sincères de respect et de soumission.

Une fois établi dans le cœur, le règne de Dieu passe naturellement sur les lèvres : c'est l'objet du second Commandement.

Article II

2e Commandement : « *Vous ne prendrez pas en vain le nom du Seigneur, votre Dieu.* »

Par ce précepte, Dieu ordonne le respect de son nom sacré; il défend d'en mal user dans le langage, et de l'employer pour des motifs vains et frivoles, à tout propos. comme un nom de chose vulgaire, sans égard pour la dignité de celui qui le porte.

Cette défense n'a rien que de juste et de raisonnable. En effet, dans un pays d'honnête civilisation, l'inférieur ne traite pas à la légère le nom de son supérieur; un enfant n'ose pas mépriser le nom de ses père et mère; un citoyen celui du chef de l'État; et même un simple serviteur celui de son maître. A plus forte raison doit-on entourer d'honneur le nom trois fois saint de Dieu, nom qui domine tous les autres de la distance du Créateur à la créature.

D'ailleurs, lorsque, dans le sanctuaire de son âme, on adore réellement Dieu en esprit et en vérité, il est nécessaire que ce culte intérieur jaillisse jusque sur les lèvres et que l'on montre au dehors les sentiments qui nous animent au dedans, car la bouche parle de l'abondance du cœur.

Chez les Hébreux, on environnait le nom divin de la plus profonde vénération et des plus grands hommages : personne, en temps ordinaire, n'avait le droit de le prononcer. Seul, le Grand-Prêtre possédait ce privilège : encore ne devait-il en user qu'une fois par an, en s'accompagnant de cérémonies extraordinaires et majestueuses. En dehors de ce cas, on ne pouvait s'en servir que dans la circonstance exceptionnelle du serment solennel. Alors, prononcer ce nom, c'était rendre gloire à Dieu, c'était appeler Dieu comme témoin de la vérité et le prendre pour arbitre de toute justice.

Avec les siècles, des abus s'introduisirent. Les Scribes et les Pharisiens dénaturèrent, par leur casuistique étroite, l'esprit de ce commandement. Ils permirent de faire serment par le temple, l'autel, le ciel, disant que le nom de Dieu n'y était pas mêlé, mais ils défendirent de faire serment par l'or qui se trouvait dans le temple, et l'offrande qu'on plaçait sur l'autel. Dans la première hypothèse

on n'engageait pas la conscience; dans la seconde, on se liait et on était tenu de payer ce qu'on avait promis. (*Matt.*, XXIII, 16, 18, 22).

Le Sauveur les raille agréablement de leur pauvre logique, leur demandant ce qui est le plus saint, du temple ou de l'or qui y est déposé, de l'autel ou de l'offrande qui s'y trouve sanctifiée. En conséquence, avec une pensée beaucoup plus haute et plus droite, il déclare et proclame qu'il y a serment, non pas simplement lorsqu'on jure par l'or du temple et l'offrande de l'autel, mais encore et surtout lorsqu'on jure par le temple et l'autel eux-mêmes, lesquels sanctifient l'or et l'offrande et rappellent directement le souvenir de Dieu : « Quiconque, dit-il, jure par le temple, jure à la fois par le temple et Celui qui y fait sa demeure. Quiconque jure par l'autel, jure en même temps par l'autel et par tout ce qui se fait sur l'autel. » (*Matt.*, XXIII, 20-21). Il va même jusqu'à défendre de faire serment par certains êtres, qui, sans éveiller directement l'idée de Dieu, sont cependant les chefs-d'œuvre de ses mains, comme de jurer par la terre, par sa tête. (*Matt.*, V, 35-36).

Par cette explication si juste et si élevée, Jésus abolit un abus causé par la sordide avarice des Juifs, il élargit le cercle de respect qu'on doit au nom divin, il lui ajoute

même une nouvelle gloire et une nouvelle auréole, en demandant qu'il soit respecté jusque dans les œuvres les plus belles et les plus importantes de la création. Par là, ce précepte est rendu à sa pureté primitive, et il retrouve l'esprit qui en inspira l'institution.

L'Eglise, fidèle interprète de l'enseignement du Sauveur, donne ici quelques commentaires; elle remarque que le saint Nom se profane non seulement par les faux serments, mais encore par les blasphèmes, les imprécations, les propos outrageants et autres paroles de ce genre.

Article III

3e Commandement : « *Souvenez-vous de sanctifier le sabbat.* »

Ce Commandement place Dieu dans notre vie publique et sociale. L'homme étant destiné à vivre en société comme le prouve l'ensemble de sa nature et de sa constitution, il est juste, il est indispensable qu'il y porte avec lui le culte de Dieu.

Sanctifier le sabbat ou le dimanche, tel est l'objet de ce précepte. Pour le bien observer, deux choses sont requises, garder le repos et faire des bonnes œuvres.

Le repos remonte à la plus haute antiquité, on le rencontre dès les premières origines du monde; il rappelait le repos que prit Dieu après la création de l'univers. L'usage en était général dans toute la descendance des Patriarches de l'ancienne Loi; et, à l'époque de Moïse, il était universellement admis et pratiqué. Aussi Dieu, sur le Sinaï, se contente d'en consacrer l'observation, disant : « Souviens toi de sanctifier le sabbat. » Il en exige simplement un respect plus exact et plus rigoureux. Moïse applique ce précepte en frappant de mort quiconque ose transgresser cette volonté divine.

Avec les siècles, cette sévérité ne s'adoucit guère. Après la captivité de Babylone, l'esprit étroit de la Synagogue entoura le repos sabbatique de défenses minutieuses et puériles qui rendaient presque impossible toute occupation le jour du sabbat. Une liste fut dressée de trente-neuf prohibitions-mères ou Aboth, laquelle s'allongea d'une multitude de prohibitions secondaires. L'âme religieuse étouffait sous cet amas de prescriptions. Aussi le Sauveur dans l'Evangile combat-il avec énergie cet état de choses, s'efforçant d'inoculer un esprit de tolérance qui rendît plus facile et supportable la pratique du repos et lui restituât sa véritable physionomie. La lutte fut ardente entre Jésus et les faux docteurs,

et le récit évangélique abonde en faits qui la rappellent. Les docteurs défendaient à Jésus de guérir les malades le jour du sabbat, aux malades guéris d'emporter leur grabat, aux Apôtres de froisser avec leurs mains des épis de blé pour en manger les grains. Rapportons ici le premier de ces faits.

« Un jour de sabbat, Jésus se trouvait dans une synagogue. A côté de lui était assis un homme dont la main était desséchée.

« Les Scribes et les Pharisiens l'observaient pour voir s'il oserait guérir ce malade en ce jour sacré.

« Pénétrant leurs secrètes pensées, Jésus dit à l'infirme : Lève-toi, et viens ici, au milieu, debout.

« Il obéit sur-le-champ.

« Alors, s'adressant aux Pharisiens, il dit : « Est-il permis, un jour de sabbat, de faire le bien, de sauver une vie ou de la perdre ? »

« Puis, rappelant une permission accordée par Moïse, il ajouta : « Qui de vous, ayant sa brebis tombée dans une fosse ne l'en retire, même le jour du sabbat ? Est-ce que cet enfant d'Israël ne vaut pas une brebis ? »

« Là-dessus, se retournant vers l'infirme, il lui dit : « Etends la main. » Et, aussitôt, cette main fut guérie et devint aussi saine que l'autre.

« L'argument du Sauveur était sans réplique. Furieux, les Pharisiens se demandaient

comment ils en finiraient avec ce novateur. » *(Matt.*, XII, 7-15).

Voilà comment le Sauveur s'élevait contre ce rigorisme, voilà par quels arguments décisifs, empruntés de Moïse, il détruisait les abus pharisaïques. Personne ne désirait plus que lui l'exacte observation du repos religieux, mais il le voulait plus facile, tolérable, exempt de toutes ces observances rigoristes qui en rendaient le fardeau accablant et insupportable.

Se reposer même dans une pensée de religion, ce n'est pas suffisant pour sanctifier le sabbat au sens exact du mot; pour le sanctifier, des œuvres saintes sont nécessaires. Ces œuvres saintes, les Juifs les accomplissaient à la synagogue qui, alors comme aujourd'hui, leur servait d'église. L'office commençait par le chant des psaumes, auquel succédait la lecture du fameux passage du *Deutéronome :* « Ecoute, Israël : le Seigneur, ton Dieu, est le seul et unique Seigneur; tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, de toutes tes forces. » Puis venait la prière des *Bénédictions :* « Béni soyez-vous, ô Seigneur, Dieu de nos pères, Abraham, Isaac, Jacob!... Béni soyez-vous, Seigneur, vous dont le nom est bonté, etc. » A la suite, on lisait une page de Moïse, une autre des Prophètes, et un Rabbi

en commentait le sens et terminait l'exercice en adressant à l'auditoire « la parole de consolation ».

Durant le cours de sa prédication, le Sauveur assistait assidûment à ces prières et cérémonies. On l'invitait à lire l'Ecriture, il en expliquait le sens et donnait aux fidèles « la parole de consolation ». Ainsi en a-t-il agi, par exemple, à Nazareth, lorsqu'il fut méconnu et rejeté par ses compatriotes *(Luc,* IV, 15-30); à Capharnaum, où, pendant un sabbat entier, il ne cessa d'exhorter la foule et de guérir les malades. *(Luc,* IV, 31-44).

Les apôtres et les premiers disciples suivirent son exemple, et nous voyons en particulier l'apôtre saint Paul fréquenter, dans ses courses apostoliques, surtout les synagogues, et prêcher d'abord ses frères avant de porter l'Evangile aux païens. Toutefois ils apportèrent peu à peu à ces pratiques religieuses de sérieuses modifications : au sabbat fut substitué le dimanche pour honorer la résurrection du Sauveur et la descente du Saint-Esprit, qui arrivèrent ce jour-là; puis la cène et la célébration de la messe prirent la place des « Bénédictions » et des autres prières. Ils ne conservèrent des cérémonies juives que ce qui en est l'essentiel et l'esprit, c'est-à-dire la loi du repos et la pratique des œuvres saintes. C'est là ce que nous observons encore de nos

jours, avec l'obligation d'assister au saint sacrifice de la messe.

Tel est l'exposé des trois commandements de la première Table. Ils saisissent l'homme tout entier, son cœur, ses lèvres, sa vie extérieure, et le jettent, soumis et suppliant. aux pieds de son Dieu. C'est là un acte de justice; la créature ne doit-elle pas rendre à son Créateur l'hommage qui lui est dû et reconnaître sa souveraineté? Placer Dieu au premier plan, ce n'est pas lui accorder une faveur, un privilège, c'est simplement lui donner le rang qu'il mérite et auquel il a droit.

Par ailleurs, mettre ainsi Dieu au sommet de toutes choses, c'est assurer aux sociétés humaines des bienfaits merveilleux et établir le règne de l'ordre moral dans le monde.

CHAPITRE II

Deuxième Table

Dans le corps de notre morale, la première Table forme le premier plan, la deuxième Table forme le second, lequel converge vers le premier et s'y rattache comme la nef d'un temple se rattache au sanctuaire.

De même que la première Table se fonde sur l'amour de Dieu, ainsi la seconde se fonde sur l'amour du prochain.

Cette deuxième Table fixe et détermine les devoirs que nous avons envers autrui; non pas les devoirs secondaires, mais les devoirs principaux, essentiels, ceux qui reposent sur la nature même des choses et sont par là même imprescriptibles. Cela dit toute l'importance de cette partie du Décalogue au point de vue humain; s'en écarter, c'est fatalement engendrer un désordre profond dans les sociétés, désordre tellement grand qu'il ne peut disparaître qu'en revenant à l'enseignement et à l'observation des préceptes divins.

De plus, en fixant nos devoirs essentiels envers le prochain, elle indique indirectement

les droits de ce même prochain, car devoir et droit sont corrélatifs et l'un appelle nécessairement l'autre. Et ces droits corrélatifs sont de même nature que les devoirs : comme eux, ils s'appuient sur l'essence des choses et demeurent par conséquent imprescriptibles.

Dieu, qui a établi le Décalogue pour maintenir l'ordre moral sur la terre, s'occupe d'abord de l'enfant avant de s'occuper de l'homme fait, il pourvoit au bon ordre de la famille avant de pourvoir au bon ordre de la société, étant certain que le bon ordre de la famille rejaillira en multiples bienfaits sur la société.

Article Premier

Devoirs de l'Enfant dans la Famille

4e Commandement : « *Honorez vos père et mère.* »

Par ces paroles, Dieu fait un devoir à l'enfant d'honorer son père et sa mère.

La raison de ce devoir est manifeste. Les père et mère sont, avec Dieu, *auteurs* des jours de l'enfant ; à ce titre ils possèdent sur sa personne des droits qui sont la source et forment l'essence même de leur *autorité*. Et cette autorité est si grave qu'aucune autre

autorité humaine ne lui est comparable, car elle est fondée sur la nature même des choses, sur l'acte qui confère l'honneur de la paternité : elle est naturelle, elle est dès lors imprescriptible.

Le devoir de l'enfant envers ses parents se traduit par l'amour, le respect, la soumission et l'assistance. Par l'amour, c'est la voix de la nature qui l'éveille, et les bienfaits continuellement reçus qui l'entretiennent et l'avivent. Par le respect, c'est le titre de père et mère qui l'inspire. Par la soumission, ce sont les droits intangibles des père et mère qui l'exigent. Par l'assistance, c'est la reconnaissance pour les soins reçus pendant l'enfance qui la réclame.

Aux yeux de Moïse, ce commandement revêt une telle importance, qu'il en punit le violateur de peines rigoureuses : « Quiconque, dit l'Exode au chapitre XXI. aura maudit son père sera puni de mort ». Cette sévérité nous paraît excessive, mais. à cette époque lointaine, où les mœurs étaient demi-barbares, elle était nécessaire. A tout prix il fallait implanter le bon ordre dans la famille et par elle dans la société; et le meilleur moyen était, même à l'aide de sanctions terribles, d'y mettre chaque chose à sa place : l'enfant dans le devoir et les parents dans leurs droits.

Cette législation mosaïque dura environ mille cinq cents ans. Au temps du Sauveur de graves abus s'étaient introduits ; on avait tourné la loi. et, par là, rendu inefficace le commadement de Dieu ainsi que les prescriptions de Moïse. D'après les Scribes et les Pharisiens, pour être dispensé d'honorer et d'assister ses parents, il suffisait de dire à son père et à sa mère : « Tout ce que j'ai qui pourrait vous être utile, je l'ai voué à Dieu. » Mais rapportons ce passage de l'Evangile :

« Alors les Scribes et les Pharisiens de Jérusalem s'approchèrent de Jésus et lui dirent : « Pourquoi vos disciples violent-ils les traditions des Anciens et mangent-ils sans s'être lavé les mains ? »

« Et vous, répliqua Jésus, pourquoi violez-vous un commandement de Dieu pour être fidèles à la tradition des Anciens ? Dieu a dit : « Honorez vos père et mère. » Et Moïse : « Quiconque aura maudit son père ou sa mère, sera puni de mort. » Vous dispensez d'honorer les père et mère pourvu que l'enfant leur dise : « Tout ce que je possède qui pourrait vous être utile, je l'ai voué à Dieu. » Et, par ce moyen, à cause d'une tradition humaine que vous avez établie, vous empêchez l'observation d'un commandement divin. » *(Matt.*, xv, 1-7 ; *Luc,* vii, 1-14).

Cet abus, ainsi que bien d'autres, tomba sous les coups du Sauveur. Dans la pensée du Maître, chaque commandement doit conserver sa physionomie particulière, et le commandement d'adorer Dieu ne doit pas absorber celui d'honorer et d'assister ses parents.

L'Eglise, dans la suite des siècles, maintint, haut et ferme, cet enseignement du Sauveur : elle ne dispense jamais un enfant de remplir son devoir envers les auteurs de ses jours, et n'entend pas mêler et confondre les préceptes du Décalogue. D'autre part elle protège contre tous les empiètements humains, même contre l'Etat, les droits imprescriptibles des père et mère, car les droits naturels, personne ne doit ni les diminuer, ni les supprimer; le faire, ce serait pour ainsi dire, selon l'energique expression des *Droits de l'homme et du citoyen*, réduire l'air nécessaire à nos poumons.

Remarquons, en passant, l'économie et la portée admirable de ce Commandement. En exigeant le devoir de l'enfant, il consolide l'autorité paternelle; du même coup, il atteint deux êtres, affermit deux ordres de choses et les maintient l'un et l'autre dans leur état normal et rationnel; en un mot, il établit la famille sur sa véritable base, ce qui est d'une importance extrême, puisque la famille est la source et le principe de toute société ainsi

que le fondement de tout groupement sérieux et solide.

Après l'enfant, l'homme fait, ou, si l'on veut, après l'homme vivant en famille, l'homme vivant en société, tel est l'ordre que suit le Décalogue dans l'exposé de sa morale.

ARTICLE II

Devoirs de l'Homme fait ou de l'Homme vivant en Société

A considérer les expressions et les termes qu'il emploie : « Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'impuretés, tu ne déroberas pas, etc... », il semble bien que Dieu, dans le reste de ses Commandements, s'adresse surtout à l'homme vivant en société, et, à ce titre, lui trace la ligne de conduite qu'il doit suivre pour bien orienter sa vie publique.

Cette ligne de conduite se compose de cinq devoirs principaux : devoirs de respecter la vie de l'individu, de respecter la vie de la race, de respecter la propriété, de respecter la réputation, de respecter le mariage. Ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, ces devoirs supposent autant de droits de même nature qui y correspondent.

Nous les donnons l'un après l'autre, avec le perfectionnement que le Sauveur est venu y apporter.

§ I

5e Commandement : *Devoir de respecter la vie de l'individu.*

Il est deux vies pour lesquelles le corps humain est organisé et dont il use ici-bas : la vie de l'individu et la vie de la race. La première, l'homme la possède pour lui-même ; la seconde, il la possède pour les générations futures.

Mais, à ses yeux comme aux yeux de la saine raison, la vie de l'individu est de beaucoup plus importante et plus précieuse. Aussi est-ce à elle qu'il s'attache d'instinct, de toute l'énergie dont il est capable ; acculé à certaines extrémités, il s'y cramponne avec désespoir ; tel le naufragé qui s'accroche à l'épave, le sinistré qui, poursuivi par la flamme, se jette dans le vide, le baigneur en danger, qui saisit tout objet que sa main rencontre. C'est qu'en effet la vie est le premier des biens terrestres, le bien qui précède tous les autres et sans lequel tous les autres sont vains et inutiles.

Voilà pourquoi Dieu place en tête des Commandements qui concernent l'homme, celui qui protège la vie de l'individu :

« *Vous ne tuerez point* ».

Dieu seul a le pouvoir de porter un pareil commandement, car, seul, il est Créateur, et possède, à ce titre, le domaine absolu sur toute chose.

Par ce Commandement il défend de porter atteinte à la vie de l'homme, qu'il prend sous sa spéciale tutelle et sur laquelle il conserve des droits jaloux. Il ordonne à son peuple de la respecter en toutes circonstances, car le corps est le support de l'âme, laquelle est le plus beau joyau de la création.

Cette défense fut pour l'humanité un vrai progrès et un immense bienfait. Les rois et les pharaons d'alors ne tenaient pas la vie humaine en grande estime : ils s'en faisaient un jouet et la brisaient au gré de leurs caprices.

Moïse, qui voulait, à tout prix, l'exacte observation de ce précepte, édicta contre le violateur une sanction terrible ; la peine du talion lui fut appliquée : « Quiconque, dit-il au livre de l'Exode, aura, de propos délibéré, tué son prochain, sera puni de mort. » (*Exode*, XXI, 12). C'était là, du reste, une mesure de justice, qui développait, chez son

peuple, le sens des responsabilités, lui inspirait une crainte salutaire et maintenait le bon ordre parmi ses sujets.

Le Sauveur conserve à ce précepte toute son intégrité. Mais, comme son regard, plus perçant que celui de Moïse, voyait plus avant, il y apporte un nouveau degré de perfection. Non seulement il proscrit le meurtre lui-même, mais il proscrit encore les causes prochaines ou éloignées qui l'occasionnent. Mais citons le texte évangélique.

Assis sur la montagne qui domine le lac de Génésareth, Jésus dit à ses disciples : « Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens : vous ne tuerez pas ; quiconque tuera méritera d'être condamné par le tribunal du jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : quiconque se mettra en colère contre son frère sera déféré au tribunal du jugement. Quiconque le traitera de Raca comparaîtra devant le conseil. Quiconque l'appellera Fou méritera la géhenne de feu. » *(Matt.*, v, 21-23).

Ces expressions, qui empruntaient aux mœurs et aux habitudes de l'époque une énergie toute particulière, ne sauraient être traduites avec une parfaite exactitude. Quoi qu'il en soit, par ces paroles, le Sauveur prohibe toutes les injures et les colères, qui, de près ou de loin, peuvent occasionner la mort d'un homme, tout ce qui, en un mot,

nous fait glisser sur la pente de l'homicide. Et le but de ces défenses presque minutieuses, c'est de nous inspirer de ce crime une plus vive horreur.

Ce Commandement, d'une admirable sagesse, a renversé plus d'un tyran sanguinaire, qui, pour le simple plaisir des foules ou la satisfaction de ses propres vengeances, immolait les vies humaines dans les Colisées et les amphithéâtres. Il a produit sur notre civilisation actuelle une heureuse influence en s'introduisant dans nos Codes et en empêchant, chez les croyants sincères, certaines cruautés inutiles et certains actes barbares que leur dictait la passion ; grâce à lui, notre Europe ne connaît plus les scènes sanglantes des autres âges et des autres peuples.

Outre la vie de l'individu, Dieu protège aussi celle de la race : c'est l'objet du sixième Commandement.

§ II

6e Commandement : *Devoir de respecter la race.*

C'est avec les actions de grâces les plus vives que notre pays, devant le fléau de la dépopulation, devrait embrasser ce Commandement, car il est le gage et la source d'une

vie nationale abondante, d'une jeunesse vigoureuse, et d'une prospérité prolifique qui cherche à se répandre à l'extérieur.

L'auteur de la vie de la race comme de la vie de l'individu n'est autre que Dieu ; seul il donne l'existence, seul aussi il donne à qui vit la vertu de se reproduire, vertu dont il dota nos premiers parents par ces paroles : « Croissez et multipliez-vous. » Or, si Dieu est l'auteur, il a le droit de commander, et l'homme, le devoir d'obéir.

Pour assurer la perpétuité de la race et sa propagation à travers le monde, Dieu a placé dans l'accomplissement de ce devoir une jouissance, un plaisir qui sollicite, pousse, excite à le remplir. Mais hélas ! l'homme, par un abus injustifiable de sa liberté, oublie le devoir et s'attache au plaisir, il délaisse la fin et n'estime que le moyen.

Voulant réfréner un si grand mal, qui a des conséquences si graves pour la vie des nations, Dieu a porté ce commandement :

« Vous ne commettrez pas d'impuretés ».

Le sens de ce Commandement s'étend à tous les actes, qui jettent le désordre et le trouble dans la génération, qui l'empêchent ou qui lui nuisent ; peu importe que ces actes soient faits *selon* ou *contre* le vœu de la

nature, dès là qu'ils sont nuisibles, Dieu les interdit.

Quelle admirable sagesse dans ce Commandement ! Tous les esprits sérieux l'ont admirée et comprise ; aussi, loin de le mépriser et de s'en moquer à l'instar de têtes folles ou légères, ils l'ont embrassé avec reconnaissance et se sont soumis avec joie à l'ordre de Dieu.

Après la promulgation du Sinaï, Moïse fut chargé par Dieu de mettre en vigueur ce précepte et de le faire accepter du peuple. Le législateur hébreu se montra sévère. D'une part, il chassa sans pitié les prostitués des deux sexes, et tout ce qui provenait de cette source était réputé impur. (*Deutero.*, XXIII, 17-18). De l'autre, il décréta que toute jeune fille convaincue d'impureté serait traînée hors de la maison de son père et lapidée par les Anciens afin d'enlever ce mal du milieu d'Israël. (*Deutero.*, XXII, 20). Ces deux mesures furent un grand bienfait : un air plus pur circula à travers la nation, et les Hébreux furent préservés du mal affreux qui décime les peuples et les mène à la ruine.

Toutefois, dans la législation, Moïse, en proscrivant avec rigueur les fautes qui paraissent à l'extérieur, semble ne pas s'inquiéter des fautes purement intérieures qui sont du seul ressort de la conscience, et qui, cepen-

dant, sont la cause première de ce désordre. Il ne vise pas si haut et ne songe pas à cette perfection : seul le divin Sauveur devait la réaliser.

Dans l'Evangile, Jésus, portant l'attention de ses disciples vers la racine du mal, oppose sa morale à celle des Anciens et dit : « Vous savez qu'il a été dit aux Anciens : vous ne commettrez pas d'impuretés. Eh bien ! moi je vous dis que celui qui regarde une femme avec un dessein pervers, a déjà commis l'impureté dans son cœur. » *(Matt.,* v, 28).

Que cette morale est sûre et profonde ! car enfin, c'est bien le cœur qui veut et décide le mal, qui l'aime et le fait d'abord; sans son consentement et son concours, aucune impureté ne saurait être commise.

Par ces paroles, Jésus condamne toute pensée, tout désir, toute volonté déshonnête, et cela malgré qu'ils demeurent cachés et restent enfouis dans les profondeurs de la conscience.

Cet enseignement, le Sauveur le développe d'une manière plus ample dans un autre endroit de l'Evangile : « C'est ce qui sort de la bouche et du *cœur,* qui souille l'homme. Du *cœur* partent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, l'avarice, les blasphèmes. » *(Matt.,* xv, 18-20).

Par cette morale, Jésus détruit le mal dès sa naissance, avant même qu'il ait pris de la consistance et se soit nettement formulé.

Voilà comment, sur ce point comme sur tant d'autres, l'Evangile perfectionne le Décalogue et comment Jésus complète Moïse. Plus loin, dans la question plus précise du mariage, le Sauveur continuera d'élever nos esprits et de nous tenir sur les hauteurs.

§ III

7e Commandement : *Devoir de respecter le bien d'autrui.*

Défendre le grand principe social de la propriété, voilà tout le dessein de Dieu en établissant ce Commandement.

L'homme a droit non seulement à ce qui est indispensable à ses besoins, mais encore à tout ce qu'il produit, à tout ce qui est le fruit de son travail, car le fruit de son travail est comme le prolongement de lui-même au dehors, prolongement de son activité, de son intelligence, de son talent, de son goût artistique. Ainsi le peintre a droit sur le tableau qu'il dessine, le sculpteur sur la statue qu'il cisèle, le poète sur les vers qu'il harmonise, le philosophe sur les pensées qu'il approfondit et l'ouvrage qu'il médite; et, dans un

ordre de chose plus modeste, le cultivateur a droit sur le sillon qu'il trace, et l'artisan sur l'objet qu'il fabrique. Et le droit de ces différents travailleurs est tellement réel et certain, que leur œuvre porte une empreinte et un cachet qui la distingue des autres œuvres similaires, et qui la fait leur.

Ce droit sur le produit de l'activité humaine, la raison le reconnaît et le proclame, les Codes l'adoptent au sein de leurs lois et les civilisations s'en font un titre de gloire. Est-ce suffisant pour en obtenir le respect ? Non : Dieu a fait davantage, il l'a placé sous les yeux de la conscience et lui a fait un devoir de le respecter. Des hauteurs du Sinaï, il a dit :

« *Vous ne déroberez pas* ».

Puis, pour rendre sa pensée plus complète; et son ordre plus formel et efficace, il a ajouté :

« *Vous ne convoiterez pas le bien du prochain* ».

En d'autres termes, il a dit : non seulement vous ne devez pas étendre la main et prendre le bien d'autrui, mais vous ne devez pas le convoiter dans votre cœur et imaginer des moyens injustes de l'accaparer.

Ces deux Commandements, on le voit, visent le même but, qui est la défense de la propriété; le premier empêche le fait extérieur du vol, le second prohibe les desseins retors et cachés qui le préparent ou l'exécutent. Quoi qu'il en soit de la façon de faire, dès que le droit du prochain est bien établi, notre devoir, à nous, est de le respecter.

Ici encore, notons en passant que le droit et le devoir sont corrélatifs et que tous les deux, dans ce double précepte, reposent sur la nature des choses.

Moïse, pour appliquer cette loi divine, prit diverses sanctions dont quelques-unes paraissent empreintes d'une sévérité excessive.

La première, générale pour tous les cas analogues, fut la peine du talion : « Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied. » (*Exode,* xxi, 24).

Puis le châtiment grandit avec la gravité de la faute : « Si quelqu'un vole un bœuf ou une brebis pour les tuer ou les vendre, pour un bœuf pris il en donnera cinq, pour une brebis il en donnera quatre. » (*Exode*, xxii, 1).

« Si l'animal volé est retrouvé, plein de vie, chez le voleur, celui-ci restituera le double. » (*Exode*, xxii, 4).

A cette époque moitié barbare, où l'on osait voler le bien de son semblable pour le vendre (*Exode,* xxi, 16), il fallait des peines qui

inspirassent la crainte et fissent respecter les droits du propriétaire.

Pour la même raison de justice, Moïse oblige à réparer le dommage causé; il impose cette obligation « lorsqu'une bête de somme est lâchée dans le champ ou la vigne du voisin, lorsqu'un incendie a été allumé à dessein, lorsqu'un objet emprunté ne sera pas rendu. » (*Exode*, XXII, 5, 6, 7).

Le Décalogue introduisit la justice dans les mœurs et les adoucit. Au temps du Sauveur, le respect de la propriéte était un fait acquis. Jésus n'eut rien à changer, rien à corriger; il abandonna seulement les sanctions désuètes de Moïse, et ne conserva que le texte divin promulgué sur le Sinaï. Néanmoins il appela davantage l'attention de ses disciples sur la convoitise intérieure, car c'est du cœur que sortent, avec les homicides et les faux témoignages, les vols, les fraudes, l'avarice. (*Marc*, VII, 22).

Certains se demandent pourquoi Dieu, sur un seul et même sujet, établit deux Commandements.

Il est évident que, pour agir de la sorte, il eut des raisons profondes et sages. Connaissant à fond la nature humaine, il savait quel penchant effréné entraîne l'homme vers les biens de la terre, et à combien de prétextes il a recours pour se les approprier, même aux

dépens d'autrui. A ce torrent il fallait une digue forte et puissante, et c'est pour atteindre ce but qu'il défendit non seulement le fait extérieur du vol, mais encore l'acte intérieur qui le décide ou le machine. N'est-ce pas une conduite d'une haute sagesse? Les législateurs humains ont-ils un regard aussi pénétrant et aussi sûr, et portent-ils des lois aussi efficaces?

§ IV

8e Commandement : *Devoirs de respecter la réputation.*

De l'ensemble de nos actions et de notre conduite, il se dégage une sorte d'efflorescence, doux parfum qui se répand autour de nous, que chacun respire avec bonheur et qui nous enveloppe d'une atmosphère d'estime et de gloire, c'est la bonne réputation.

Elle est notre œuvre, le fruit de nos actes, le produit de nos façons d'agir; nous y avons donc un droit strict, et le prochain a le devoir également strict de la respecter.

Elle est, en outre, un bien très précieux, plus précieux que l'or et l'argent, car elle auréole notre personne mieux que la richesse, qui, elle, ne peut servir qu'aux besoins matériels de notre corps. Elle permet au pauvre de lever la tête, de porter le front haut, et de

jouir de la confiance de ceux qui l'entourent, tandis que le riche, qui ne la possède pas, est un objet de mépris de ses concitoyens. La ravir à coup de calomnies et de faux témoignages, c'est donc commettre une faute plus grave que de prendre notre trésor.

Dieu, qui protège la propriété, devait à sa justice de prendre sous sa tutelle la réputation du prochain. Il le fit par le huitième Commandement :

« *Vous ne commettrez pas de faux témoignages* ».

Le faux témoignage, plus qu'aucune autre méchante parole, blesse et ruine la réputation. C'est pourquoi Dieu l'emploie ici pour faire mieux entendre le sens de sa pensée et mieux ressortir l'énergie de son ordre. En réalité, dans ce mot, il proscrit toutes les paroles qui portent atteinte au beau renom d'autrui, comme la médisance, la calomnie, le jugement téméraire, et tous les propos préjudiciables.

Moïse, dans sa législation, rappelle souvent ce précepte, et, pour en obtenir une exacte observation, il frappe le violateur de la peine terrible du talion : « Tu n'auras pas pitié du calomniateur, dit-il, et tu exigeras de lui âme pour âme, dent pour dent. » (*Deutero.*, XIX, 14-21). Lui-même, dans les causes litigieuses,

pour éviter les rapports mensongers et rendre une plus droite justice, s'entourait de lumières et prenait l'avis d'un conseil composé des personnages les plus honorables de la nation. (*Deutero.*, XVII, 8-11).

Le Sauveur, selon son habitude, délaisse les prescriptions purement mosaïques et ne retient que le précepte divin; et ce précepte, il le commente, il le développe, il en découvre certains aspects qui aident au progrès et à la perfection; en particulier, il en élargit le sens et lui donne plus d'étendue. Il ne dit pas seulement : « Ne faites pas de faux témoignages et ne calomniez pas », mais il dit : « Ne jugez pas » (*Matt.,* VII, 1-5), et, comme le jugement sur les personnes précède la calomnie qui sort de notre bouche, il atteint le mal dans sa racine et le détruit dès son apparition.

Sans doute, Jésus ne défend pas toute sorte de jugements, mais seulement les jugements qui se font *secundum faciem,* comme ceux des Juifs (*Joan.,* VII, 24), les jugements légers, téméraires, sans fondement. Dans ce cas, ajoute-t-il, vous seriez jugé devant Dieu comme vous auriez jugé, vous seriez mesuré comme vous auriez mesuré les autres. (*Matt.*, VII, 2).

Voilà comment Jésus prévient le faux témoignage, la calomnie, la médisance, il les

attaque jusque dans leur source. N'est-ce pas un moyen efficace de protéger la réputation d'autrui ?

D'ailleurs, comme pour les autres péchés, Jésus a soin de noter que le faux témoignage plonge ses dernières racines jusque dans le cœur (*Matt.*, xv, 19) et que, dès lors, c'est le cœur que nous devons d'abord et surtout surveiller.

Cette morale du Maître, l'Eglise se contente de l'enseigner telle qu'elle est, sans rien ajouter ni rien retrancher : dans les cas obscurs, elle a recours au contexte, à ses docteurs, à ses sages, et surtout aux lumières de l'Esprit divin qui l'assiste sans cesse.

§ V

9e Commandement : *Devoir de respecter l'union conjugale.*

Dieu, qui a fait de la famille la source et l'origine de toute société, veille sur elle avec un soin jaloux : il l'établit sur une base solide, la dote d'une forte organisation, et la protège contre les entreprises de ses ennemis. Dans ce dessein, trois de ses Commandements, l'entourent comme d'une ceinture de défense ; le 4e Commandement lui assure le sceptre de l'autorité ; le 6e, l'honneur de la fécondité ; le

9e, le respect de l'union conjugale. C'est dans cette dernière intention que Dieu a dit :

« Vous ne convoiterez pas la femme de votre prochain ».

Un seul homme et une seule femme, un seul Adam et une seule Eve, tel est le cadre primitif de la famille, tel est le modèle que Dieu a donné au monde, seul idéal qui demeure stable malgré les siècles, malgré les passions des hommes, malgré les lois contraires, qui veulent plutôt le mal que le bien des peuples.

Du reste il est raisonnable et juste qu'il en soit ainsi. L'homme et la femme ne sont que deux à procréer l'enfant; ils doivent continuer à n'être que deux pour l'élever et lui procurer une formation; un troisième est un intrus, qui, fatalement, apporte le désordre et le désaccord.

Pour ce Commandement comme pour les autres, Moïse se mit à l'œuvre pour en obtenir l'observation. Les mesures qu'il prit, les sanctions qu'il édicta, paraissent, là comme ailleurs, empreintes de rigueur; mais ici le sujet en méritait la peine, il s'agissait de sauver l'union conjugale, et, avec elle, les générations de l'avenir.

Il pose, d'abord, cette règle générale : « Lorsque, dit-il, par mépris de ce Commandement, un homme et une femme commettront

le crime d'adultère, tous les deux doivent être punis de mort. »

Puis il précise certains cas particuliers :

« Si le crime se commet au sein d'une cité, il n'existe pour la femme aucune circonstance atténuante, elle a pu crier et se faire entendre ; aussi coupable que l'homme, elle subira avec lui la peine de mort. »

« Si le crime se commet dans un lieu désert, la circonstance atténuante existe; seul, l'homme sera puni de mort. »

« Si un homme séduit une jeune fille déjà fiancée, il porte préjudice à elle et à son père; à celui-ci il paiera cinq cents sicles d'argent et il prendra celle-là pour épouse sans pouvoir jamais s'en séparer par le divorce. » *(Deutero.,* XXII, 22-29).

Cette législation sévère prouve à quel point Moïse tenait à sauvegarder l'honneur du foyer domestique et à resserrer le lieu de l'union conjugale. Par la crainte de châtiments terribles, il amène les époux à rester dans la limite des droits et des devoirs réciproques et à respecter l'ordre établi par Dieu.

Son but n'est pas autre lorsqu'il réglemente le divorce. Le trouvant établi autour de lui, il en restreint le plus possible l'usage. En est privé tout homme qui porte une fausse accusation contre une jeune fille qu'il vient d'épouser, tout homme qui a abusé d'une jeune

fille, tout divorcé qui voudrait reprendre sa première femme. (*Deutéro*., XXII, 18-19; 28-29; XXIV, 1-4). Par là Moïse montre bien qu'à ses yeux le divorce n'était qu'une permission; ceux qui s'en montrent indignes, doivent garder la règle primitive.

Le Sauveur dont le regard était plus céleste et la doctrine plus pure, abolit toutes ces dispositions et règlements, et rétablit le mariage dans son état originel et premier : « Ce que Dieu a uni, dit-il, l'homme ne doit pas le séparer » et d'ailleurs « Moïse n'a permis le divorce qu'à contre-cœur, *ad duritiam cordis* ». Mais citons le passage de l'Evangile :

« Sur ces entrefaites, des Pharisiens s'approchèrent de Jésus pour lui tendre un piège : ils lui demandèrent s'il était permis de renvoyer sa femme pour quelque motif que ce fut.

— « N'avez-vous pas lu, répondit Jésus, que Celui qui a créé, à l'origine, la race humaine, n'a créé qu'un seul homme et une seule femme; puis il dit : L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse; et ils seront deux dans une même chair. Ainsi, désormais, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce que Dieu a uni, que l'homme se garde de le séparer. »

— Ils insistent : « Mais alors comment se fait-il que Moïse ordonne de donner à l'épouse le libelle de divorce et de la renvoyer ? »

— Et Jésus de répondre : « C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; mais, à l'origine, il n'en était pas ainsi. Eh bien ! moi, je vous déclare que quiconque renvoie sa femme (si ce n'est pour un adultère) et en épouse une autre, est lui-même adultère; et celui qui épouse cette femme renvoyée, commet un autre adultère. De même commet ce péché, la femme, qui se sépare de son mari et s'unit à un autre. » *(Matt.,* XIX, 3-9).

Rien de plus clair que cette doctrine : celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère; celui qui épouse la femme ainsi renvoyée, commet, lui aussi, le même péché. Donc le lien conjugal n'a pas été brisé, il subsiste toujours, et, avec lui, le mariage; le renvoi de la femme n'est donc pas permis. Telle est du reste l'interprétation de l'Eglise catholique.

On le voit, Jésus rétablit partout, sous ses pas, l'ordre moral ébranlé; l'ordre moral, c'est bien, dans le mariage, de n'être qu'un seul homme et qu'une seule femme; par ce moyen règnent la paix, la joie, le bonheur dans la famille; le contraire, c'est le désordre

moral, et, avec lui, le trouble, la désunion, la douleur et la ruine.

Voilà donc exposé, dans ses grandes lignes, le corps de la morale chrétienne, c'est-à-dire le Décalogue. Quel bienfait incomparable il apporte à l'humanité tout entière! Imaginez une nation qui en ignore totalement la pratique, une nation où Dieu ne serait pas connu et adoré, où les pères et mères ne seraient pas honorés, où la vie de l'individu comme celle de la race seraient exposées à tous les caprices des hommes, où la propriété serait un vain mot et la réputation une utopie, où le mariage serait une simple union libre qui se fait et se défait à volonté. Je vous le demande, une telle nation serait-elle civilisée ou barbare?

N'objectez pas que la raison, avec ses seules lumières, suffit à découvrir une semblable morale. Je répondrai que, jusqu'ici, ses efforts ont été vains et que, dans aucune philosophie et chez aucun peuple, elle n'a rien trouvé de comparable. L'eût-elle découverte, elle reste impuissante à l'imposer à la conscience humaine. Dieu seul possède ce droit et cette puissance.

Les gendarmes eux-mêmes n'y pourraient rien ou peu de chose, car leur présence ne peut être incessante autour des citoyens; et d'ailleurs que peut-on attendre de

fonctionnaires qui ne se sentent pas tenus par la conscience ?

Oui, le Décalogue établi et imposé par Dieu à la conscience humaine fut un immense bienfait, le plus grand bienfait pour la civilisation, car le premier facteur d'une vraie civilisation est précisément une saine morale.

TROISIÈME PARTIE

Le Sommet de la Morale évangélique

Dans un édifice matériel, le sommet est de même nature que le reste de la construction, même style, mêmes proportions, même plan. Ainsi en est-il dans l'édifice immatériel de la morale évangélique, le sommet reflète les autres parties dans leur forme et leur beauté; comme la base et le corps de cette morale, il repose sur le double principe de l'amour de Dieu et du prochain.

Ce sommet n'est pas une œuvre de l'esprit humain en quête d'idéal, mais il est une réalité prêchée par le Sauveur dans l'Evangile.

Dans son sermon sur la montagne, Jésus dit aux Apôtres qui l'entourent : « Celui qui transgressera l'un de ces moindres Commandements (les Conseils des Béatitudes) et enseignera aux hommes à faire comme lui, sera le dernier dans le royaume des cieux.

Celui, au contraire, qui les pratiquera et enseignera aux autres à agir comme lui, sera grand dans le royaume des cieux. » *(Matt.*, v, 20).

Les moindres Commandements ou Conseils qui rendent grand dans le royaume des cieux sont précisément le sommet de la morale évangélique.

Dans un autre endroit, l'enseignement du Sauveur est plus clair et plus expressif encore.

Rappelons-nous ce jeune homme riche, qui, se prosternant devant Jésus, lui demanda ce qu'il devait faire pour obtenir la vie éternelle.

Pour obtenir la vie éternelle et faire son salut, répondit Jésus, il suffit d'observer les Commandements du Décalogue. Puis il ajouta, et c'est là ce qui rentre dans notre sujet : « Si tu veux être parfait, va, prends tes biens, vends-les, donnes-en le prix aux pauvres, et tu te feras un trésor dans le ciel; puis viens, et suis-moi. » *(Matt.*, XIX. 21).

Cette perfection que Jésus lui conseille, cette pauvreté volontaire effective et réelle, ce dépouillement des richesses, c'est là le sommet de sa morale ou du moins un des moyens qui y mènent.

Après nous avoir montré le sommet, Jésus nous avertit qu'il est difficile de l'atteindre, mais qu'une fois arrivé, on y jouit d'une

grande consolation et d'une belle récompense. Et d'abord, ce sommet est difficile à atteindre.

« Le jeune homme, entendant ces dernières paroles de Jésus, s'éloigna tout triste, car il possédait de grandes richesses.

« Jésus, qui le regardait s'éloigner, s'écria : « Oh ! qu'il est difficile au riche d'entrer dans le royaume des cieux ! Ce lui est plus difficile qu'à un chameau de passer par la porte du *trou de l'aiguille.* »

« En entendant ces paroles, les Apôtres s'écrièrent, de leur côté : « Eh ! qui donc pourra faire son salut ! » *(Matt.*, XIX, 22-25).

Le jeune homme trouve donc ce sommet difficile à gravir. Jésus le constate également au moins à l'endroit du riche, qui, pour l'ordinaire, est trop empêtré dans les liens des richesses pour s'en débarrasser et s'élever au-dessus. Les Apôtres ne pensent pas autrement puisqu'ils se récrient si fort.

C'est alors qu'après avoir dit la part de la faiblesse et de l'impuissance humaines, Jésus tourne les esprits de ses disciples vers d'autres horizons, vers les régions d'où peut descendre le secours qui aide et raffermit, vers Dieu lui-même.

Arrêtant son regard sur ses Apôtres qui se lamentaient, il dit : « Ce qui est impossible à l'homme, ne l'est pas à Dieu : tout est possible à Dieu. » *(Matt.*, XIX, 26).

C'était leur dire : « Ce qu'on ne peut par ses propres forces, on le peut avec la grâce et le secours de Dieu. »

Et puis, une fois atteint, ce sommet remplit l'âme d'une douce consolation. Lisons la suite.

Saint Pierre, réconforté par ces paroles, demande avec son ardeur coutumière : « Et nous, Seigneur, qui avons tout abandonné pour vous suivre, qu'aurons-nous donc ? »

Et Jésus de répondre directement, avec serment, à ses Apôtres : « En vérité, je vous l'affirme, à vous qui me suivez : lorsqu'au jour de la régénération, le Fils de l'homme siègera sur un trône de gloire, vous, mes Apôtres, vous siègerez sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. »

Voilà pour les Apôtres en particulier ; puis il ajoute pour tous ses autres disciples : « Quiconque quittera sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, son épouse, ses fils, ses champs, pour l'honneur de mon nom, recevra le centuple ici-bas et possèdera en outre la vie éternelle, » *(Matt.*, XIX, 27-30).

En d'autres termes, vous, mes Apôtres, qui avez tout quitté et me suivez, vous aurez une gloire et une fonction spéciales et serez assis sur douze trônes. Quant aux autres, qui quitteront pour l'honneur de mon nom un des êtres qu'ils aiment le plus ici-bas, ils recevront une

centuple jouissance ici-bas, et, dans le ciel, une vie éternelle.

Oh ! que ce centuple d'ici-bas est vrai et réel ! les saints sont là pour en témoigner.

En résumé, dans la morale chrétienne, il y a un sommet à atteindre, sommet abrupt et difficile, mais, une fois atteint, il apporte une délicieuse jouissance sur la terre, et, pour l'autre monde, un bonheur éternel.

Ce sommet, en quoi consiste-t-il ? En quoi consiste-t-il pour l'amour de Dieu ? En quoi consiste-t-il pour l'amour du prochain ? Et quels sont les conseils de perfection qui y conduisent ?

Nous le dirons en deux chapitres.

CHAPITRE I

Sommet de l'Amour de Dieu

Aimer Dieu plus que toutes choses, plus que les richesses et les dignités, plus que les plaisirs et les jouissances, plus que nos proches et nos amis, plus que nos père et mère, plus même que notre vie, tel est le précepte fondamental que la morale mosaïque et évangélique impose à tout fidèle sous peine de compromettre son salut.

Mais, même dans cet amour souverain de Dieu, il y a des degrés, il peut être plus ou moins parfait.

En quoi consiste le parfait amour? Quels moyens ou conseils évangéliques avons-nous pour le porter à cette perfection?

Article Premier

En quoi consiste le parfait Amour de Dieu?

Brûler pour Dieu d'une flamme d'amour très pure et très vive, voilà en quoi consiste ce parfait amour.

Pour allumer dans notre cœur cette flamme, Jésus se plaît, dans l'Evangile, à décrire la bonté incomparable et les amabilités infinies de notre Père du ciel. Ecoutons ce divin langage : « Lorsqu'un enfant demande du pain à son père, celui-ci lui donne-t-il une pierre ? S'il lui demande du poisson, lui donne-t-il un serpent ? S'il lui demande un œuf, lui donne-t-il un scorpion ? Si donc vous, bien que mauvais, vous savez donner à vos enfants des choses bonnes, combien à plus forte raison, le saura faire à votre égard votre Père qui est dans les cieux. » *(Luc,* XI, 11-14).

Ce Père du ciel, il nous le représente comme le meilleur des pères, car il répand indistinctement ses bienfaits sur tous les hommes, « faisant luire son soleil et descendre sa pluie sur les bons et sur les méchants, sur les justes et sur les injustes ». *(Matt.,* V, 45). Il nous le montre entourant de sa sollicitude les plus frêles créatures : « Regardez les oiseaux du ciel ; ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans les greniers ; et cependant votre Père céleste les nourrit. Considérez les lis des champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent ni ne filent. Et cependant le roi Salomon, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux. » *(Matt.,* VI, 26). Il nous le peint se penchant,

du haut du ciel, pour écouter l'humble prière de ses enfants : « Pour vous, lorsque vous priez, entrez dans votre chambre, fermez-en la porte. et priez votre Père dans le secret, et votre Père, qui voit dans le secret, vous le rendra. Ne multipliez vos paroles en priant, dites : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié.... » *(Matt.,* VI, 6-16).

Mais cette flamme du parfait amour trouve souvent en nous des ennemis qui en ternissent l'éclat et la vigueur. De multiples affections se partagent notre cœur, le déchirent et l'inclinent tour à tour dans les sens les plus opposés ; elles nuisent par leur nombre et leur discorde soit à la pureté, soit à la force de l'amour divin.

Elles nuisent à la pureté. En effet, jetez dans un même foyer de chaleur plusieurs sortes de combustibles, la flamme qui s'en échappe devient fumeuse et sombre, et se nuance de plusieurs couleurs. Mais changez votre manière de faire et n'employez qu'une seule sorte de combustible ; aussitôt la flamme devient claire et sa couleur est pure et franche de tout alliage. Ainsi en est-il de l'amour divin en nous ; enlevez les diverses affections qui le troublent et l'obscurcissent, et aussitôt il s'anime de clartés plus brillantes et reste vierge de tout éclat étranger.

Ces affections nuisent en outre à la force et à la vivacité de l'amour divin. En effet, dans un arbre, plus les branches sont nombreuses, plus la sève se disperse et diminue de vigueur. Mais coupez plusieurs de ces branches, et sur-le-champ la sève se précipite dans les autres et les développe d'une manière merveilleuse. Ainsi en est-il de l'amour divin en nous. Retranchez du cœur plusieurs affections, et sur-le-champ la sève de l'amour s'élance dans les autres et les renforce d'autant. Et si vous les retranchez ou les affaiblissez toutes, l'amour de Dieu remplit tellement le cœur qu'il déborde au dehors et se répand en rosée bienfaisante sur tout ce qui l'approche.

Saint Pierre brûlait de ce parfait amour, lorsqu'il dit au Sauveur : « Et nous qui avons tout quitté pour vous suivre, qu'aurons-nous donc ? » Pour suivre Jésus, il avait quitté sa barque et ses filets, sa maison et sa famille, son pays natal et ses amis, en un mot tout ce qu'il avait de plus cher ici-bas. C'était le parfait amour.

Les autres Apôtres, et, dans la suite des siècles, beaucoup de saints et de saintes imitèrent cet exemple.

Pour être parfait, l'amour de Dieu doit donc brûler d'une flamme très pure et très vive : et pour atteindre ce degré de perfection,

le cœur humain doit se dépouiller du plus grand nombre possible d'affections terrestres et diminuer d'une manière sensible l'ardeur de celles qu'il conserve.

ARTICLE II

Conseils évangéliques qui nous élèvent au parfait Amour

Nous détacher des objets que nous aimons pour nous livrer avec plus d'élan aux attraits de l'amour de Dieu, tel est le sens du conseil évangélique.

Sans doute le chrétien a l'obligation d'être détaché de la créature dans une certaine mesure, en ce sens qu'il lui préfère toujours Dieu, mais il n'est pas obligé d'en être séparé de fait et surtout de cœur; seul, le désir du parfait amour de Dieu l'y pousse et l'y invite; seul le conseil, et non le précepte, la lui fait quitter soit de fait, soit même de cœur, si Dieu le permet.

Exposons ces divers détachements.

1o. *Détachement des proches et des père et mère.*

Lorsque saint Pierre dit à Jésus : « Et nous, Seigneur, qui avons tout quitté pour vous suivre, qu'obtiendrons-nous ? » Le Sauveur fit à

sa demande une double réponse, l'une qui regarde spécialement les Apôtres, l'autre qui regarde quiconque aura tout quitté pour l'honneur de son nom. Il dit : « Quiconque aura quitté sa maison, ses frères ou sœurs, ses père ou mère, son épouse ou ses enfants..., pour l'honneur de mon nom, celui-là recevra le centuple et la vie éternelle. » (*Matt.*, XIX, 25).

Dans ces paroles, il conseille de briser les liens du sang, de quitter ses proches, même son père ou sa mère. Et pour amener, avec plus d'efficacité, à cet acte héroïque, il promet le centuple dès ici-bas; ce centuple se trouve dans les saintes joies et les douces ivresses du parfait amour de Dieu.

Ce conseil de quitter ceux auxquels nous unissent les liens du sang, Jésus l'enseigne en maints endroits de l'Evangile : « Je suis venu, dit-il, séparer l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère, la bru d'avec sa belle-mère. » (*Matt.*, IX, 35). Et ailleurs : « Celui qui vient à moi et ne sait pas rompre avec son père, sa mère, son épouse, ses frères, ses sœurs, et même avec sa propre vie, n'est pas digne de moi. » (*Luc*, XIV, 26).

De ce complet détachement des proches, Jésus nous offre un grand exemple dans sa personne. Citons quelques traits.

Cette année-là, Jésus étant devenu « fils de la loi », Marie et Joseph l'emmenèrent

à Jérusalem pour assister à la solennité de la Pâque.

Leur dévotion satisfaite, Marie et Joseph reprirent la route de Nazareth en compagnie de leurs compagnons de voyage; mais Jésus, sans qu'ils s'en aperçussent tout d'abord, resta dans la capitale. Inquiets de ne pas le voir les rejoindre, ils rebroussent chemin, rentrent à Jérusalem et le cherchent de tous côtés. Enfin, ils le trouvent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant.

Marie ne put s'empêcher de lui adresser quelques remontrances : « Mon Fils, dit-elle, pourquoi avez-vous agi de la sorte ? votre père et moi nous vous cherchions, pleins d'angoisses. »

Ecoutons la réponse de Jésus : « Pourquoi me chercher ? Ne saviez-vous pas que je me dois aux intérêts de mon Père ? » *(Luc,* II, 41-50). C'était leur dire : « Les intérêts de mon Père passent avant les vôtres, je dois vous laisser pour m'y dévouer tout entier. »

C'est là un fait de son enfance, le premier fait extérieur et public que nous rapporte l'Evangile.

Au début de sa carrière apostolique, même geste, même conduite. Il s'arrache aux tendresses de sa mère, aux amitiés de ses proches, et s'éloigne de la petite patrie, parce

que le bien des âmes et la gloire de Dieu l'exigent.

Au cours de sa prédication, il prit. un jour, une attitude très suggestive à cet égard. Il prêchait à Capharnaum, dans un local où s'était entassée la foule de ses auditeurs. Tout à coup, au milieu de son discours, on annonce sa mère et ses proches qui attendent dehors.

« Qui sont ma mère et mes proches ? demande-t-il. Puis, étendant la main du côté de ses disciples, il ajouta : « Voilà ma mère et mes proches. Quiconque fait la volonté de mon Père céleste est pour moi et ma mère et mes proches. » *(Matt.*, XII, 36-50).

Ce langage est peut-être austère, mais est-il excessif ? Les intérêts de Dieu surpassent ceux des père et mère de la hauteur du ciel à la terre. Ce conseil que Jésus enseigne aux autres, il l'embrasse et le pratique tout le premier : « *Cœpit facere et docere ;* » et, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours, les disciples ont entendu la voix du Maître ; chaque jour, des milliers d'enfants se séparent de leurs pères et mères, et des milliers de pères et mères sacrifient leurs enfants pour l'honneur et la gloire du nom de Dieu.

Toutefois, Jésus, en permettant de se séparer de corps des père et mère, ne permet pas

de s'en séparer de cœur, car le précepte : « Tes père et mère honoreras », subsiste toujours.

2° *Détachement des biens de la terre.*

Connaissant l'aveugle inclination qui entraîne l'homme vers les biens de la terre, Dieu, pour en arrêter les excès et les débordements, établit dans le Décalogue deux commandements, le septième, qui empêche la main du voleur de venir et d'emporter, et le neuvième, qui interdit au cœur humain de convoiter, à l'intelligence de concevoir et de mûrir des projets, à la volonté d'en préparer l'exécution.

Le Sauveur, dans l'Evangile, revient à plusieurs reprises sur la violence de cette passion, dont il dénonce les séductions et les périls. Aussi est-ce avec une vive instance qu'il engage ses disciples à pratiquer le conseil de la pauvreté volontaire et à se débarrasser des périlleuses richesses. Il n'est pas sans doute dans son intention de les exhorter à se dépouiller du strict nécessaire, de ce qui est absolument indispensable à la vie, et à s'en remettre entièrement aux soins de la divine Providence, comme l'ont fait quelques saints, mais il leur conseille de rejeter et ce qui est inutile et ce qui est

superflu, tout ce dont peut, à la rigueur, se passer notre existence. Par ce dépouillement, le cœur se libère et se dépêtre de mille attaches, il ramasse toutes ses énergies effectives qui étaient éparpillées un peu partout sur les biens de ce monde, et les tourne toutes vers le seul objet vraiment digne d'être aimé, qui est Dieu.

Dans sa conduite envers le jeune homme riche qui lui demande sa voie, le divin Maître n'a pas d'autre préoccupation. Voyant que l'avarice menace d'absorber tous ses autres sentiments et d'atrophier en son cœur l'amour de Dieu, il veut le débarrasser des liens qui l'enchaînent et lui propose d'entrer résolument dans la voie de la perfection en vendant tous ses biens et en en distribuant le prix aux pauvres. Hélas ! le jeune homme s'y refuse, et s'en va tout triste. Jésus, qui le regardait s'éloigner, voyant son conseil méprisé, ne put s'empêcher de jeter à ses disciples cette douloureuse mais trop concluante exclamation : « Oh ! qu'il est difficile aux riches d'entrer dans le royaume des cieux. »

Nulle part, dans l'Evangile, on ne l'entend exalter les richesses; partout, au contraire, il en prêche les dangers : « Malheur aux riches ! s'écrie-t-il, car ils possèdent ici-bas leur consolation. » *(Luc*, VI, 24). Il lance des anathèmes contre les Pharisiens avares qui

dévorent les maisons des veuves, qui altèrent, pour en tirer profit, le sens des choses sacrées, temple, autel, offrande, qui travestissent, dans le même but, le commandement d'honorer ses père et mère.

Pour mieux exciter dans le cœur de ses disciples le mépris des richesses, il en peint les excès et le châtiment dans la parabole du mauvais riche et de Lazare.

« Un riche, vêtu de pourpre et de fin lin, passait sa vie dans l'opulence et la bonne chère.

« Un mendiant, couvert d'ulcères, nommé Lazare, gisait à sa porte. Et ce malheureux convoitait, pour assouvir la faim qui le dévorait, les miettes du pain qui tombaient de sa table, mais personne ne les lui donnait. Les chiens qui étaient là venaient et lui léchaient ses plaies.

« Or, il arriva que tous les deux moururent : le riche fut jeté en enfer, et le pauvre porté au ciel.... » *(Luc*, XVI, 19-31).

Voilà les excès auxquels expose la richesse, voilà aussi le sort qui lui est réservé en pareil cas.

Enfin, après avoir dépeint les dangers des richesses, il nous en montre la vanité. Mettant en parallèle les biens de la terre et les biens du ciel, il nous dit la fragilité des premiers et la stabilité des seconds :

« N'amassez pas un trésor des biens de la terre, car la rouille les ronge et les voleurs les emportent. Amassez plutôt un trésor des biens du ciel, car la rouille ne les ronge pas, ni les voleurs ne s'en emparent. » (*Matt.*, VI, 19-20).

Voilà avec quelle force Jésus nous détourne de l'affection à la richesse : il veut en vider notre cœur pour le remplir de l'amour de Dieu.

3° *Détachement des plaisirs sensibles.*

Les biens de la terre nous sont extérieurs, ils sont comme un vêtement qui recouvre notre corps sans en faire partie, et que nous pouvons déposer à notre gré.

Les plaisirs sensibles, eux, se rattachent davantage à notre être, ils pénètrent plus avant dans notre vie, ils en font une partie intégrante. Dès lors il est bien plus difficile de s'en détacher que des premiers. De ceux-ci, on se dépouille comme d'un manteau ; mais comment se dépouiller des plaisirs des sens ? Toutefois, ce qu'on ne peut obtenir totalement, on l'obtient en partie en se refusant certains plaisirs et certaines jouissances légitimes que peut s'accorder le commun des bons chrétiens.

Il est deux sortes de plaisirs sensibles : les uns flattent surtout les sens, les autres flattent surtout la chair. On se détache des premiers par la pratique de la mortification ; on se détache des seconds par la pratique de la chasteté.

Dans l'Evangile, le Sauveur nous offre un beau modèle de mortification dans saint Jean-Baptiste. Ecoutez ce qu'il dit de son Précurseur.

S'adressant aux foules : « Qu'êtes-vous allé voir dans le désert ? Un roseau agité par le vent ? Mais qu'êtes-vous donc allé voir ? Un homme vêtu avec mollesse ? Ceux qui possèdent des vêtements somptueux et vivent dans les délices habitent le palais des rois. Qu'êtes-vous allé voir ? Un prophète ? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète.... Je vous le dis en vérité, de tous ceux qui sont nés jusqu'ici de la femme, il n'en est pas de plus grand que Jean-Baptiste. Depuis les jours de Jean jusqu'à ce jour, le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que les vaillants à l'emporter de haute lutte. » *(Matt.,* XI, 7-13). Or, Jean avait un vêtement en poil de chameau et une ceinture de cuir autour des reins ; les sauterelles et le miel sauvage faisaient tout son aliment.

Du reste, le Sauveur est lui-même un modèle de mortification des sens. A sa naissance,

cherche-t-il le confortable soit dans sa nourriture, soit dans l'habit et le toit qui le couvrent ? Le cherche-t-il davantage dans l'humble boutique de Nazareth ? Plus tard, pour se préparer à son ministère évangélique, il pratique la plus austère des mortifications ; se retirant dans le désert, il y jeûne quarante jours et quarante nuits. Enfin, pendant le cours de sa prédication, il n'a pas, la nuit, une pierre pour reposer sa tête, et, le jour, pour subvenir aux besoins du corps, il a recours à des aumônes.

Enfin, pour montrer toute l'estime qu'il porte au genre de mortification dont on usait couramment à son époque, il en réglemente, en quelque sorte, la pratique : « Lorsque vous jeûnez, dit-il à ses disciples, n'imitez pas certains hypocrites qui se composent un visage triste afin de manifester qu'ils jeûnent. Vous, au contraire, parfumez-vous la tête, lavez-vous le visage, et votre Père céleste, qui voit dans le secret, vous le rendra. » *(Matt.,* VI, 16-18).

Donc, par le modèle qu'il nous propose, par son propre exemple, par son enseignement, Jésus nous demande de ne pas rechercher nos aises, de nous priver des jouissances sensibles et de pratiquer la mortification. Qui ne voit qu'en agissant de la sorte, on se soustrait à beaucoup d'affections sensibles et

qu'on reporte sur Dieu plus de générosité et d'ardeur?

Elevé au-dessus de la vie des sens par la mortification, le fidèle, pour atteindre le sommet de ce genre de détachement, doit fouler aux pieds les instincts si puissants de la vie sexuelle.

Le Sauveur commence par défendre à ses disciples le regard de la concupiscence. « Quiconque, dit-il, regarde une femme avec concupiscence, celui-là a déjà commis l'adultère dans son cœur. » (*Matt.*, v, 28). Avec le regard et par le regard la concupiscence pénètre dans le cœur, et c'est dans le cœur que se trouve la racine du mal. Et lorsqu'il s'agit d'occasions certaines de cette sorte de péché, le Sauveur ne craint pas de trancher dans le vif, comme nous le voyons aux versets 29 et 30 du même chapitre.

Puis, là encore, pour stimuler notre ardeur, il nous offre son propre exemple ainsi que celui de sa sainte Mère. Tous les deux pratiquaient une admirable virginité.

La doctrine de la virginité est d'une hauteur si sublime qu'elle paraissait, à cette époque, inaccessible à la bonne volonté humaine. Aussi le divin Maître ne l'enseigne qu'avec de grandes précautions, ou plutôt la laisse simplement entrevoir, même à ses Apôtres. Ecoutons ce récit.

Il venait de proscrire le divorce et de ramener l'ordre moral dans le mariage.

Ses disciples, étonnés d'une loi si austère, se récrièrent : « Si telle est la situation de l'homme vis-à-vis de la femme, il est bon, dirent-ils, de ne pas se marier. »

Jésus répondit : « Tous ne comprennent pas cet enseignement, mais ceux-là seuls à qui il a été donné de le comprendre. Il y a des gens à qui un défaut de nature ou une intervention humaine interdit le mariage; d'autres s'en éloignent par amour des cieux; Qu'il saisisse celui qui peut saisir. » *(Matt.*, XIX, 10-13).

Les Apôtres durent comprendre la portée de ces paroles : la conduite de leur Maître, de Marie sa mère et de l'apôtre Jean en était un éloquent commentaire.

L'apôtre saint Paul est, du reste, très explicite sur ce point : « Celui, dit-il, qui marie sa fille fait bien; mais celui qui ne la marie pas, *fait mieux*.... » Et dans le même endroit : « La durée de cette vie est si courte, que ceux qui ont des épouses doivent vivre comme s'ils n'en avaient pas. » « Cela, ajoute-t-il, pour bien marquer sa pensée, je vous le donne non comme un précepte du Seigneur, mais comme un conseil. » *(I Epist. ad Corint.,* VII, 16-38).

Voilà un interprète autorisé et lumineux de la doctrine de Jésus : ne pas marier sa fille,

la vouer à la virginité, c'est *faire mieux*, et c'est là non un précepte, mais un conseil du Seigneur.

En un mot, pour mieux donner son amour à Dieu, on le refuse à la créature, on conserve ici-bas son corps vierge, essayant d'imiter, sur la terre, la vie des anges du ciel.

4° *Détachement de la volonté propre.*

Ces hauteurs sont sublimes, mais elles ne sont pas encore la cime, et, pour atteindre celle-ci, il reste un degré à franchir, celui du détachement de la volonté propre.

Il ne s'agit pas ici de se dépouiller totalement de sa volonté, car ce serait arrêter en nous toute vie, mais de se dépouiller de tout acte de volonté qui n'est pas selon le bon plaisir de Dieu et selon la droite raison.

Cette sorte de détachement est particulièrement difficile, car il s'adresse au foyer de notre activité, à la cause centrale qui met en branle toutes nos énergies, produit tous nos actes et les dirige dans tel ou tel sens. Aussi le Sauveur le présente-t-il à ses Apôtres comme une lourde croix qui se porte tous les jours à sa suite : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix chaque jour, et qu'il me suive. » (*Matt.*, XVI, 24; X, 38; *Luc*, IX, 23).

Cette parole emprunte aux circonstances une signification plus expressive encore.

Jésus venait d'annoncer à ses Apôtres qu'il devait se rendre à Jérusalem, et que là il aurait beaucoup à souffrir de la part des Anciens, des Scribes et des Pharisiens, et même qu'il y serait rejeté et mis à mort.

Devant ce langage, Pierre se récrie : « Ah ! mais non, Seigneur; il ne vous arrivera pas de pareille chose ! »

Jésus alors, se retournant, lui jette ce dur reproche : « Arrière ! Satan; tu m'es un scandale. Tu n'entends rien aux choses de Dieu et n'entends que celles des hommes. »

Puis, s'adressant à tous ses disciples et à la foule, il ajouta : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, il faut qu'il se renonce soi-même, qu'il porte tous les jours sa croix et qu'il marche sur mes traces. » *(Matt.*, XVI, 20-27). *(Marc,* VIII, 34-38).

Dans ce passage, ce que Jésus enseigne, c'est bien le renoncement à la volonté propre, *abneget semetipsum,* et ce renoncement ou détachement est une croix à porter chaque jour, *tollat crucem suam quotidie.*

Voilà l'enseignement du Sauveur; quelle est sa pratique ? Sa pratique est l'expression très fidèle de sa doctrine. En tout et partout, il abdique sa volonté entre les mains de son Père. « Ce qui plaît à mon Père, dit-il, je le

fais sans cesse. » *(Joan.*, VIII. 29). Et ailleurs : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon Père qui m'a envoyé. » *(Joan.*, IV, 34). Et plus loin : « Je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. » *(Joan.*, V, 30).

C'est également pour se soumettre à la volonté de son Père manifestée par la voix des Prophètes, qu'en venant en ce monde il veut appartenir à la lignée de David, naître d'une Vierge, voir le jour à Bethléem. C'est inspiré par la même pensée, que, plus tard, il prêche l'Evangile aux pauvres, sème les miracles sous ses pas, se laisse trahir par Judas, condamner par les Juifs et les Gentils, et meurt dans d'atroces souffrances pour expier les péchés du genre humain. C'est encore sous l'influence des mêmes idées, qu'il observe, de point en point, les prescriptions de la loi mosaique, soit à sa naissance, soit dans son enfance et sa jeunesse, soit durant le cours de la prédication de l'Evangile.

Mais c'est surtout dans les moments décisifs et solennels qu'il s'applique à suivre la volonté d'En haut. Voyez-le au Jardin des Oliviers : au moment de prendre à sa charge la responsabilité de tous les péchés et crimes commis sur la terre, il ne sait que répéter, au milieu d'affres déchirantes, la parole de soumission : « Mon Père, que

votre volonté soit faite et non pas la mienne. » *(Matt.*, XXVI, 39).

Ainsi donc avec une vigilance qui ne se dément jamais, Jésus maintient sa vie entière dans le sillage de la volonté de son Père ; il ne s'écarte ni à droite ni à gauche; il lui suffit de marcher sur ces traces divines et de poursuivre cette voie jusqu'au dernier soupir.

Il exhorte ses disciples à suivre son exemple, car « ils n'entreront pas tous dans le royaume des cieux ceux qui ont de belles paroles et disent : Seigneur ! Seigneur, mais ceux-là seulement qui accompliront la volonté de son Père. » *(Matt.*, VII, 21).

En réalité, en allant au fond des choses, faire la volonté de Dieu et non la sienne propre est chose juste et raisonnable; car notre volonté est faible, misérable, faillible, encline au mal, tandis que la volonté de Dieu est toujours bonne, droite, sainte; elle conduit toujours au bien et détourne toujours du mal. Ah ! que sont insensés ceux qui ne veulent suivre que leur volonté et non celle de Dieu !

Chrétiens, lorsque, partout et toujours, dans les petites choses comme dans les grandes, votre volonté sera conforme à celle de Dieu, ce sera le triomphe, la victoire suprême, vous aurez atteint la cime de la perfection.

CHAPITRE II

Sommet de l'Amour du Prochain

Aimer le prochain comme soi-même, fût-il ennemi, tel est, avons-nous dit, le précepte du Seigneur. Et ce précepte, aucun fidèle ne peut le violer sans commettre une faute.

Mais au-dessus du précepte et de la voie ordinaire, il y a la voie parfaite. En quoi consiste-t-elle et quels conseils y conduisent ?

ARTICLE PREMIER

En quoi consiste le parfait Amour du Prochain

Le parfait amour du prochain consiste non seulement à l'aimer comme nous-même, mais encore à l'estimer plus que nous-même, et, comme conséquence, à s'effacer devant lui, à lui céder le pas lorsque l'occasion s'en présente et à choisir pour soi-même le dernier rang.

L'Evangile abonde en passages qui enseignent cette doctrine. En voici quelques-uns.

« Arrivés à Capharnaüm, lorsqu'ils furent entrés dans la maison, Jésus demanda à ses disciples : « Quel était donc, sur la route, le sujet de votre débat? »

« Les disciples se turent. Chemin faisant, une discussion s'était élevée pour savoir qui d'entre eux était le plus grand.

« Jésus, s'étant assis, les appela près de lui et leur dit : « Pour être le plus grand, il faut se mettre à la dernière place et se faire le serviteur de tous. » *(Marc,* IX, 32-34).

Se mettre à la dernière place et se faire le serviteur du prochain, c'est non seulement aimer autrui, mais c'est l'estimer plus que soi-même.

Dans une autre circonstance, quelques instants avant la Passion, dans une discussion du même genre, Jésus leur dit : « Les rois des nations dominent sur leurs sujets, et ceux qui ont puissance sur les autres hommes s'en font appeler les bienfaiteurs. Qu'il n'en soit pas ainsi parmi vous; mais que celui de vous qui est le plus grand, soit comme le moindre, et que celui qui tient le premier rang soit comme celui qui sert.

« Lequel, en effet, est le plus grand, de celui qui est assis à table ou de celui qui sert? N'est-ce pas celui qui est à table?... Et moi, je suis au milieu de vous, comme celui qui sert. » *(Luc,* XXII, 24-29).

Ces paroles sont claires et concluantes : c'est bien celui qui sert à table qui est le moindre et qui estime les autres plus que lui.

Qu'on se rappelle la démarche et la supplique de la mère des fils de Zébédée, les apôtres Jacques et Jean; on trouve, à cette occasion, dans les paroles de Jésus le même enseignement.

Cette femme vint donc se prosterner aux pieds du Sauveur et le supplia de placer dans son royaume ses deux fils, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

Jésus répondit : « Vous ne savez pas ce que vous demandez : de les placer l'un à ma droite, l'autre à ma gauche, ce n'est pas à moi qu'il appartient de le faire, mais à mon Père. »

Puis appelant les douze Apôtres près de lui, il leur dit : « Les chefs des peuples exercent sur eux une domination et les grands les commandent avec empire. Il n'en sera pas ainsi parmi vous; celui d'entre vous qui voudra devenir le plus grand servira les autres, et le premier se fera l'esclave de ses frères.

« C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu sur la terre non pour être servi mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption de tous les hommes. » *(Matt.,* xx. 20-29).

Voilà quelle est la différence entre les grands de la terre et les grands du royaume des cieux; les premiers commandent et se

font servir, les seconds s'humilient et se font serviteurs, estimant les autres meilleurs qu'eux.

Dans les passages qui précèdent, cet enseignement s'adresse surtout aux Apôtres et aux disciples, mais voici une circonstance où il indique un sens et une portée générale.

Jésus dînait chez un des principaux Pharisiens. S'étant aperçu que chaque convive ambitionnait les premières places, il prononça ces paroles : « Lorsque vous serez conviés à des noces, n'allez pas vous asseoir au premier rang, de peur qu'un invité plus honorable ne se présente et qu'on ne vienne vous dire de lui céder la place ; le rouge au front, vous devriez vous reculer au dernier rang. Mais faites tout le contraire ; en pareil cas, allez vous asseoir à la dernière place, et bientôt le chef de la maison viendra vous dire, devant tous les convives, pour votre honneur et votre gloire : « Ami, montez plus haut, car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. » *(Luc,* XIV, 7-12).

Cette morale s'adresse à tous sans distinction ; elle suppose chez celui qui la pratique, une véritable estime pour le prochain et d'humbles sentiments pour sa propre personne. Là encore, on fait non seulement preuve d'aimer le prochain comme soi-même, mais encore de l'estimer plus que soi-même.

Article II

Conseils évangéliques pour arriver au parfait Amour du prochain

Comme l'amour de Dieu, l'amour du prochain s'épure en se débarrassant des scories qui le souillent.

Pour obtenir ces résultats, voici les principaux moyens et conseils que le Sauveur Jésus nous donne.

1° *Le Désintéressement.*

Le parfait amour du prochain doit être désintéressé. Il ne doit pas ressembler à cette sorte d'altruisme, que, de nos jours, on nomme la solidarité.

Au temps du Sauveur, comme aujourd'hui, la solidarité se pratiquait, elle était la façon païenne d'aimer le prochain. Ecoutons ce qu'en dit le divin Maître.

« Si vous aimez ceux qui vous aiment, quel est votre mérite? Les pécheurs s'aiment aussi.

« Si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous de plus que les autres ? Les païens en font autant. » *(Matt.*, v. 46-47).

Et ailleurs : « Si vous ne faites du bien qu'à ceux qui vous en font, est-ce que les pécheurs ne font pas de même ?

« Si vous ne prêtez qu'à ceux de qui vous espérez recevoir, quel mérite avez-vous ? Les pécheurs prêtent aussi afin qu'on leur prête en retour. » *(Luc,* VI, 32).

Le sens de ces paroles est clair ; il exclut toute vue d'intérêt personnel et égoïste, il rejette toute espérance de retour. Se nourrir de cette espérance, c'est, dit Jésus, agir comme les pécheurs et les païens. Ses vrais disciples doivent viser plus haut et s'inspirer de motifs plus nobles ; ils doivent aimer le prochain d'un amour désintéressé, à l'exemple de son Père céleste qui fait briller son soleil sur ses amis et ses ennemis et descendre sa pluie indistinctement sur le juste et le pécheur.

Toutefois le désintéressement ne va pas jusqu'à bannir et repousser le mérite qui s'attache à la bonne action et la récompense qui en découle.

Toute action humaine appelle une sanction ; bonne, c'est la récompense; mauvaise, c'est le châtiment. Ainsi l'entendent et le pratiquent les hommes sur la terre, le père de

famille envers ses enfants, le maître envers ses domestiques, le patron envers ses ouvriers, le général envers ses soldats, le professeur envers ses élèves, l'Etat envers les citoyens.

Jésus nous demande d'écarter, dans les bons offices que nous rendons au prochain toute vue d'intérêt terrestre, toute pensée de retour. Mais il ne nous demande pas, il ne peut nous demander d'écarter le mérite et la récompense qui y sont attachés. Du reste, c'est son enseignement très net dans l'Evangile.

Le jour où le chef pharisien l'invitait à sa table, le Sauveur lui dit devant tous les convives : « Lorsque vous donnez un dîner ou un souper, n'appelez pas vos amis, vos parents, vos proches, ni les riches vos voisins, car ils vous rendront la pareille, et, dans leur invitation, vous recevez votre récompense.

« Appelez plutôt les pauvres, les infirmes, les boiteux, les aveugles, ceux ci ne pourront vous le rendre, et c'est heureux pour vous, car, dans ce cas, vous recevrez votre récompense au moment de la résurrection des justes. » *(Luc*, XIV, 12-15).

Ainsi donc, inviter les pauvres, c'est agir d'une façon désintéressée qui ne trouvera pas ici-bas de récompense, mais qui recueillera un mérite et une sanction dans l'autre monde.

Cette espérance dans nos bons offices est toujours permise et comme nécessaire.

Désintéressé pour la terre, mais le regard tourné vers le ciel, tel doit être le parfait amour du prochain.

2° *Le Dévouement.*

Jésus ajoute le dévouement.

Un jour, un docteur de la loi, qui se piquait de connaître sa religion, posa au Sauveur cette question : « Qui est mon prochain ? » Jésus, pour rendre sa réponse plus expressive et plus saisissante, eut recours à une parabole.

« Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. Chemin faisant, il tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et le laissèrent à demi mort.

« Passe un prêtre qui jette sur lui un regard, puis continue sa route. Survient un lévite, qui, lui aussi, lui donne un regard, mais poursuit son voyage.

« Enfin, paraît un Samaritain, qui s'arrête devant le pauvre blessé ; touché de compassion, il s'approche, panse ses plaies et les bande. Puis, le prenant et le mettant sur sa monture, il le conduit à l'auberge voisine, où, de nouveau, il l'entoure de ses soins.

« Le jour suivant, avant de s'éloigner, il remet à l'aubergiste deux deniers, en lui

disant : « Prenez soin de cet homme, et, à mon retour, je vous paierai tous les frais que vous aurez faits. » (*Luc*, x, 30-37).

Quel dévouement chez ce bon Samaritain ! Il est au-dessus de tout éloge. Tel est le modèle que Jésus propose au docteur de la loi, ainsi qu'à tous ses disciples.

Notez que ce Samaritain, comme tous ses congénères, est l'ennemi juré des Juifs. Or, c'est un Juif qu'il traite de la sorte. Non seulement il surmonte la répugnance qu'il éprouve, non seulement il porte au malheureux les premiers secours, mais il se donne, il se dépense, il se voue à son service. Il bande ses plaies, le transporte à l'auberge, paie les frais présents, paie les frais futurs. Vraiment il ne pouvait faire davantage et pousser plus loin l'amour de son semblable.

Désintéressé et dévoué, tel doit être le parfait amour du prochain. Cela ne lui suffit pas.

3° *Abaissement devant les inférieurs.*

Pour mieux se donner et se dévouer, il se plaît à s'abaisser devant les inférieurs.

Le Sauveur nous en fournit un bel exemple.

Le Jeudi-Saint, au soir, quelques instants avant d'instituer l'Eucharistie, le divin Maître se lève de table. Puis, ayant déposé ses vêtements, il prend un linge et s'en ceint les

reins. Alors, versant de l'eau dans un bassin, il se met à laver les pieds de ses Apôtres et les essuie du linge dont il est ceint.

Arrivé devant saint Pierre : « Quoi, Seigneur ! s'écrie celui-ci, vous ! me laver les pieds !

— « Ce que je fais, lui dit Jésus, tu ne le comprends pas maintenant, tu le comprendras plus tard.

— « Non, proteste saint Pierre; jamais vous ne me laverez les pieds !

— « Si je ne te lave, tu n'auras pas de part avec moi. »

— « Oh ! alors, s'écrie saint Pierre, lavez non seulement les pieds, mais et les mains, et la tête.

— « Celui qui a été lavé, reprend Jésus, n'a besoin que de se laver les pieds pour être entièrement pur. Vous êtes purs, mais non pas tous. »

Lorsqu'il eut terminé, il reprit ses vêtements, et, s'étant mis à table, il leur dit : « Comprenez-vous ce que je viens de vous faire ? Vous m'appelez Seigneur et Maître, et vous avez raison, car je le suis. Si donc, moi, le Seigneur et Maître, je vous ai lavé les pieds, vous devez, vous aussi, agir de la sorte, les uns envers les autres. Je vous ai donné l'exemple; à votre tour, faites ce que j'ai fait moi-même. » *(Jean,* XIII, 3-11).

Quelle belle leçon d'abaissement et d'humilité Jésus donne à ses Apôtres ! « Ce que je viens de faire, moi, Seigneur et Maître, faites-le vous aussi. Le serviteur n'est pas plus que le Maître et l'Apôtre pas plus que celui qui l'a envoyé. Pour mieux vous donner à vos frères, faites-vous petits ; on ne se rapetisse jamais à bien faire. »

S'abaisser, s'humilier devant des inférieurs pour leur rendre service, voilà ce que fait le parfait amour du prochain.

4° *Discrétion et Prudence.*

De plus, en faisant le bien, il se montre plein de discrétion et de prudence, surtout s'il s'agit de reprendre des frères de leur égarement. Voici les précautions et les ménagements qu'il faut prendre : la méthode est tout entière du Sauveur.

« Si votre frère a péché contre vous, allez le trouver et reprenez-le seul à seul. S'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère. »

Voilà une première démarche toute prudente et discrète :

« Si, au contraire, il refuse de vous entendre, prenez avec vous une ou deux personnes, afin que tout se passe sous les yeux de deux ou trois témoins. »

Voilà une seconde démarche qui n'ébruite rien encore, mais qui veut cependant convaincre le coupable avec l'aide de plusieurs personnes.

« S'il ne vous écoute pas, dénoncez-le à l'Eglise. »

Voilà une troisième démarche, plus grave que les précédentes, puisqu'elle met le coupable en présence de l'Eglise.

« S'il n'écoute pas l'Eglise, traitez-le comme un païen et un publicain. » *(Matt.*, XVIII, 15-18).

Telle est la discrétion et la prudence dont use à l'égard de ses frères égarés le parfait amour du prochain ; il sait s'ingénier pour ne pas froisser la susceptibilité. L'homme est si douillet à l'endroit de ses fautes ! Il ne les voit pas, il ne veut pas les voir, il n'ouvre les yeux que sur ses mérites et ses qualités.

Arrêtons là nos paroles, et bornons-nous à cette pâle esquisse qui laisse cependant apercevoir le magnifique édifice de la morale évangélique. Assis sur une base puissante il monte, il s'élève en des proportions grandioses avec un sommet sublime qui se perd dans le ciel. C'est une œuvre divine qui commence à l'origine du monde, se développe dans la suite des siècles, et atteint son apogée de perfection dans la prédication bénie du Sauveur. O monument incomparable, en regard duquel les efforts des Sages n'ont

rien pu élever de solide, n'ont même rien pu construire qui lui ressemble de près ou de loin ! O monument sacré, dans lequel se sont réfugiées, à travers les temps, les âmes saintes; là, elles ont goûté, dans leur course fugitive et éphémère, la paix de la bonne conscience et le bonheur de la vertu; elles ont trouvé la voie du salut et le chemin du ciel ! O monument céleste, je te salue, je chante les bienfaits incomparables que tu as répandus sur le monde : c'est toi qui l'as empêché de sombrer tout entier dans la barbarie, c'est toi qui as retiré les peuples de la décadence et de la ruine, c'est toi, en un mot, qui es le phare de l'humanité, et lui montre sa route à travers les tempêtes et les ombres de la vie. Tu resteras debout, et continueras ta mission jusqu'à la fin des siècles.

CONCLUSION

De même que la sagesse humaine est demeurée impuissante à créer une aussi belle morale, de même la volonté des hommes reste impuissante à l'introduire dans les mœurs et les habitudes de la vie. Seule une énergie supérieure, surhumaine, peut le faire, car, divine dans son idéal et sa création, la morale de l'Evangile doit l'être encore dans sa mise en pratique et son application. Cette énergie supérieure, on la trouve dans la prière, on la trouve dans les sacrements; elle s'appelle la grâce, appellation bien méritée, puisqu'elle est un don, une faveur que Dieu accorde à ceux qui s'approchent de lui.

O vous qui voulez embrasser et traduire dans votre conduite la morale évangélique, désespérez de vos forces, recourez à celles de Dieu, implorez sa grâce. Là est la puissance, là est le levier qui soulève de terre et nous élève vers le ciel.

Vains donc sont vos efforts, ô professeurs habiles, qui butinez dans l'Evangile un aliment pour vos jeunesses laïques. Vous réussirez peut-être à orner leur intelligence, jamais vous ne pourrez transformer leur cœur, car il vous manque le levier qui remue, qui soulève, qui porte vers les régions sereines. Un seul moyen vous reste, celui d'entrer d'abord vous-mêmes dans l'enceinte, puis d'y entraîner vos élèves à votre suite; venez à la pratique des devoirs religieux, que sont chargés de vous enseigner les mandataires de Jésus-Christ sur la terre, ses fondés de pouvoir, les Pontifes de l'Eglise catholique et romaine.

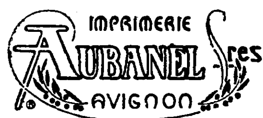
TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

SOMMET DE LA MORALE ÉVANGÉLIQUE



0-848 AVIGNON, MAISON AUBANEL FRÈRES 1929


IMPRIMERIE
AUBANEL Fres
AVIGNON


UNIVERSITY OF C
36 934 0


UNIVERSITY OF CHICAGO
36 934 066